



CONNECTONS NOS TALENTS



ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE STATIONNEMENT A GENNEVILLIERS

Phase 1 : Etat des lieux - Diagnostic de la situation
actuelle

Réunion publique du 11 octobre 2018



SOMMAIRE

1. Contexte urbain et caractéristiques de la mobilité
2. Etat des lieux du stationnement
3. Diagnostic du fonctionnement du stationnement
4. Orientations d'organisation du stationnement



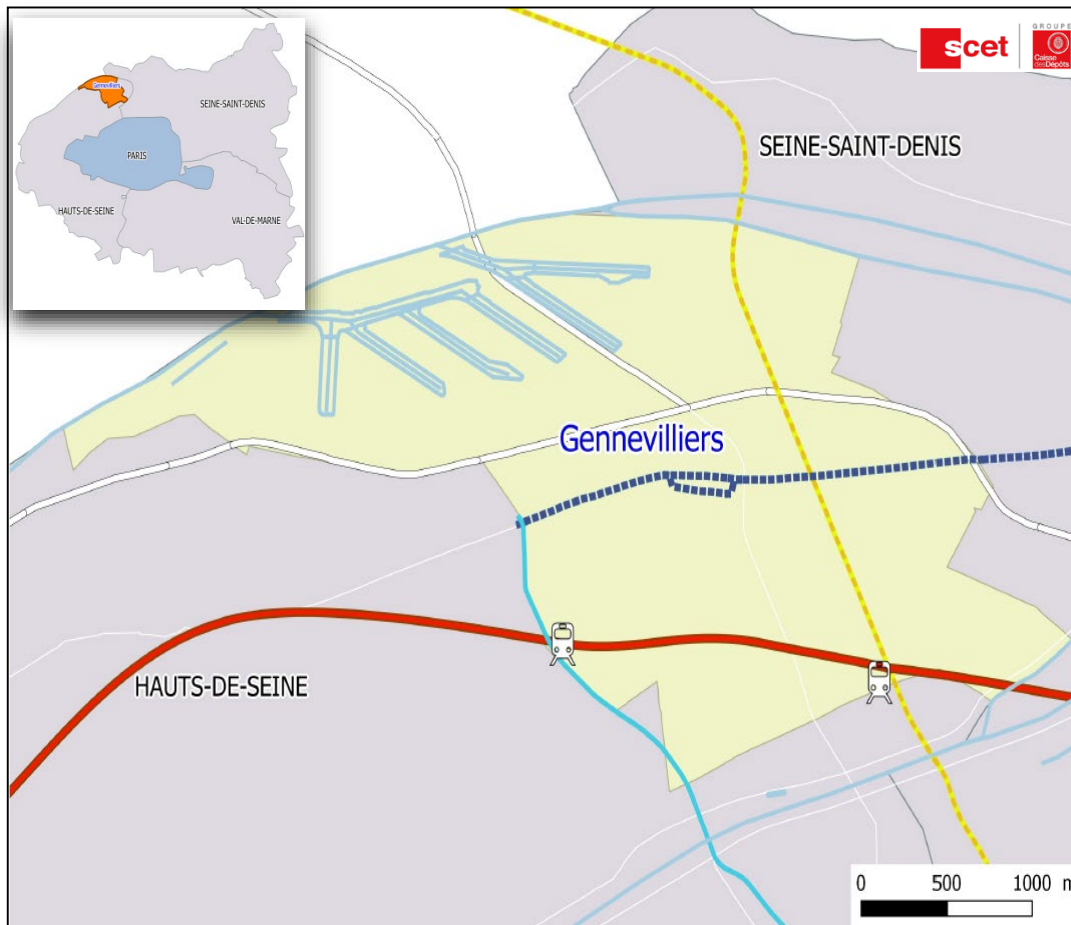
CONNECTONS NOS TALENTS



1. Contexte urbain et caractéristiques de la mobilité

Contexte urbain

☐ Situation régionale et insertion urbaine

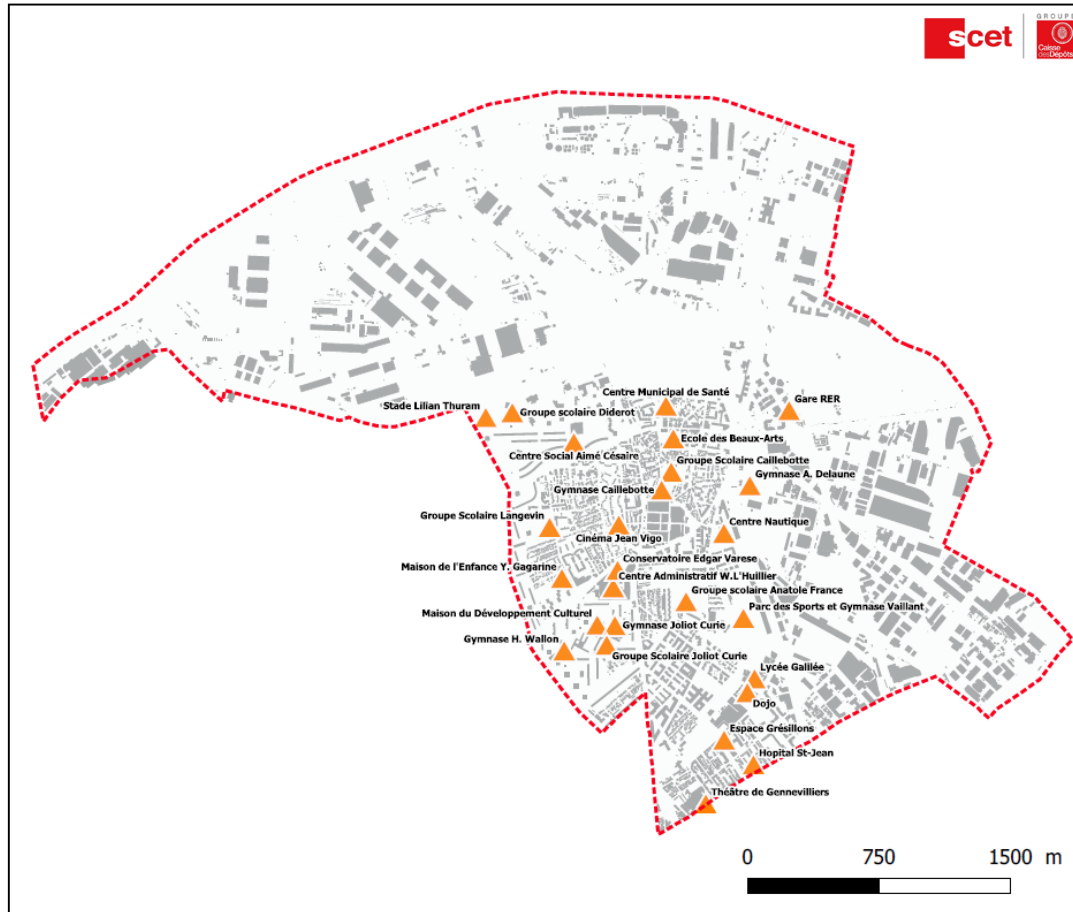


- ▶ Une proximité du cœur de l'agglomération parisienne et des équipements métropolitaine.
- ▶ Une population en hausse (**44 551 habitants** en 2015 contre 41 364 en 2010) : **+7,7%**.
- ▶ Un **taux d'emploi de 57,2%** qui est inférieur à la moyenne des Hauts-de-Seine : 69,7%.
- ▶ Une **bonne accessibilité au réseau routier** structurant (l'A86, l'A15 et la RN315) et au **réseau de transport en commun** (métro 13, le Tramway 1 et le RER C).
- ▶ En 2030, la ville sera desservie par la **ligne 15 de métro du GPE** via **2 stations**, l'accessibilité à la commune sera donc fortement améliorée.

Une ville dynamique avec un fort potentiel de développement urbain

Contexte urbain

Principaux équipements



- ▶ De multiples équipements de services publics.
- ▶ Ces équipements constituent des générateurs de flux et de stationnement :
 - À l'échelle communale tels que l'hôtel de ville, les bureaux de Poste et la gare RER.
 - À l'échelle locale tels que les gymnases et les groupes scolaires.
 - À l'échelle intercommunale tels que le centre des finances publiques, la caisse d'assurance maladie, le centre nautique et le Théâtre.

A ces établissements s'ajoutent un tissu commercial réparti sur les 3 centralités commerciales constituées par le Village, le Centre administratif et les Grésillons.

Un niveau d'équipement satisfaisant et une centralité urbaine à affirmer

Caractéristiques de la mobilité

Structure et usage du réseau viaire



Structure du réseau viaire et volume trafic moyen journalier à Gennevilliers.

Source : CARTE DES TRAFICS MOYENS JOURNALIERS ANNUELS 2011, Conseil général des Hauts-De-Seine.

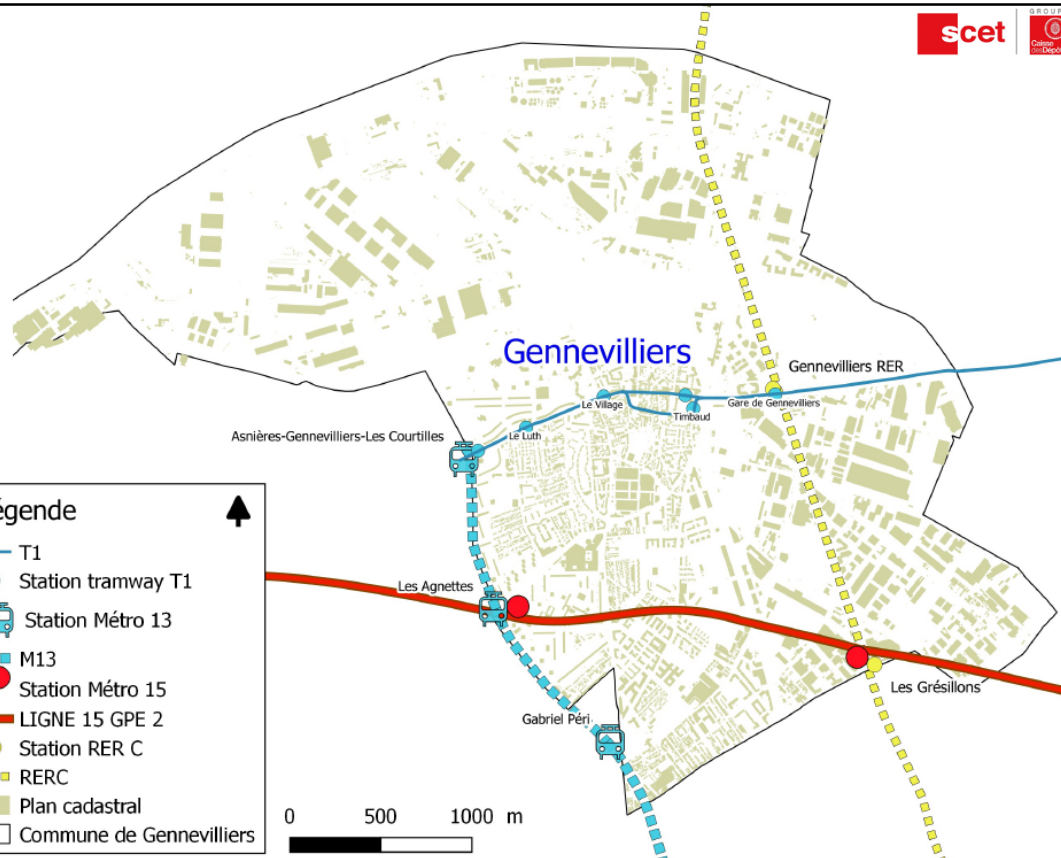
La ville de Gennevilliers dispose de plusieurs axes de desserte routière :

- ▶ Au niveau national et régional, l'A86, l'A15 et la RN 315
- ▶ Deux axes structurants à l'échelle départementale : la RD 19 et la RD 986 (avenue du général de Gaulle) longeant et traversant la commune. La RD 11 et la RD 20 qui constituent aussi des portes d'entrée à la commune. Ces axes assurent des liaisons avec le bassin de vie local et des liaisons inter-banlieues.
- ▶ Un réseau viaire local bien maillé qui irriguent les quartiers résidentiels.
- ▶ Des charges de trafic importantes sur les axes structurants de la commune, en particulier au niveau de l'A86.

Un maillage routier de qualité mais avec de fortes charges de trafic

Caractéristiques de la mobilité

□ Accessibilité en transport en commun

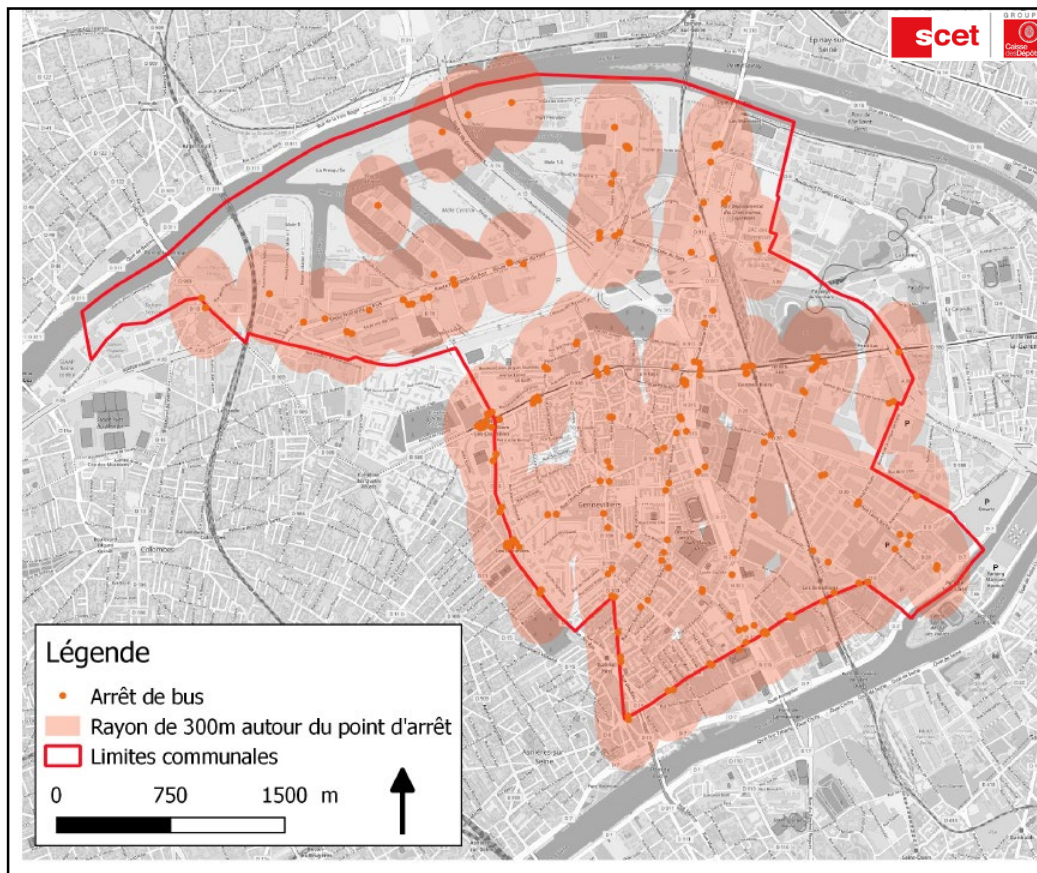


- ▶ La ligne RER C.
- ▶ Le métro 13 dessert les limites communales via 3 stations
- ▶ Le tramway T1 traverse la commune d'Est en Ouest et la dessert par 5 stations.
- ▶ Une offre complémentaire de lignes de bus.
- ▶ Enfin le projet GPE prévoit une desserte de la commune par la ligne 15 par deux arrêts : les Agnettes et les Grésillons.

Un territoire maillé par plusieurs modes de transports collectifs situés en frange du secteur résidentiel

Caractéristiques de la mobilité

□ Desserte en lignes de bus

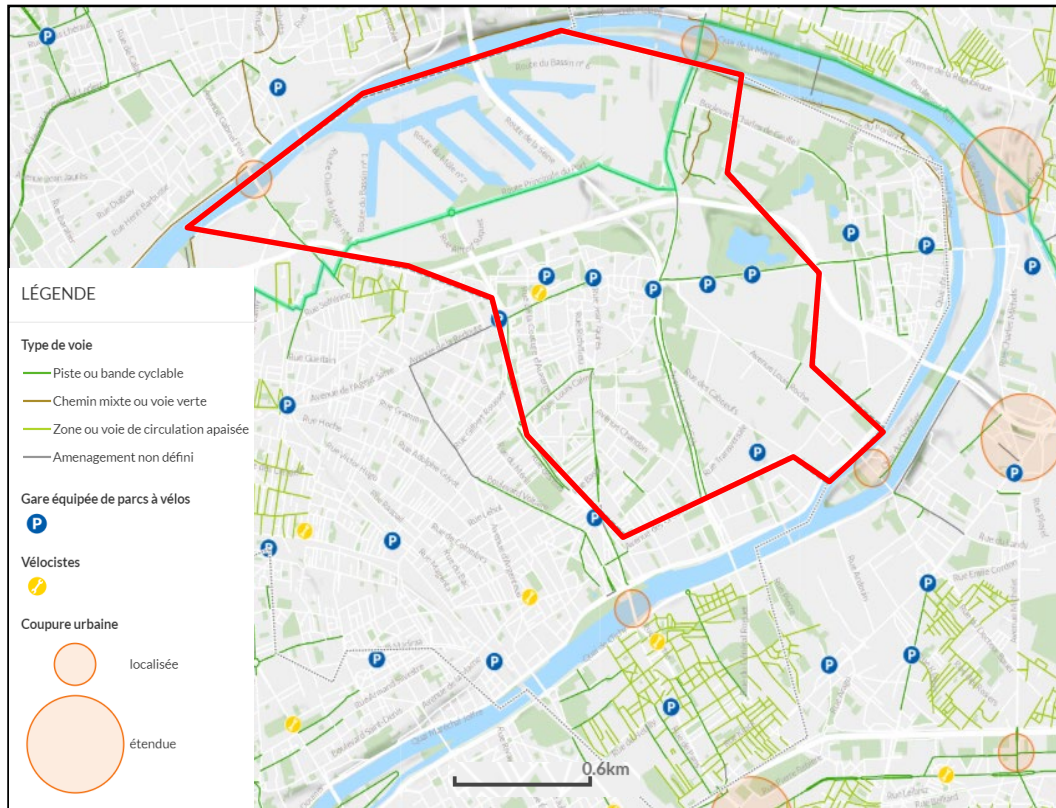


- ▶ Le territoire est maillé de manière efficace par un ensemble de 17 lignes de bus
- ▶ Le territoire économique du Port est également desservi par une offre satisfaisante à travers 3 lignes régulières.
- ▶ Le réseau de bus assurent le rabattement vers les gares.

Une offre satisfaisante le long des grands axes, mais des fréquences qui peuvent atteindre 20 min. en heures creuses.

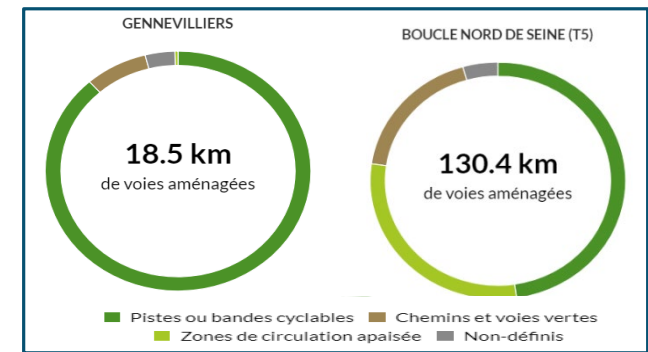
Caractéristiques de la mobilité

Conditions de déplacements en vélo



(Sources : cartoviz.iau-idf.fr, aout 2018)

- ▶ Sur la commune de Gennevilliers, 18,5 Km de voies sont aménagées pour l'utilisation du vélo (pistes, bandes, voies aménagés, etc.). Cela représente 14% du total des aménagements cyclables de Boucle Nord de Seine (T5).
- ▶ 1 Véloroute Voie Verte sur la commune de Gennevilliers qui présente une distance de 4,2 km.
- ▶ 7 gares équipées des parcs à vélos

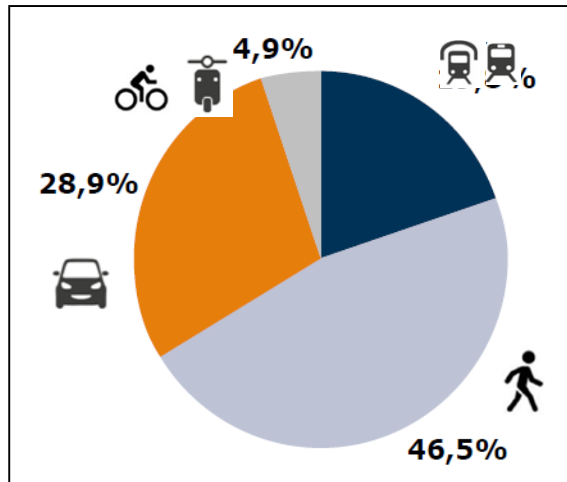


Un maillage cyclable et une qualité des cheminements piétons qui restent à améliorer dans l'ensemble de la ville, induit par le gabarit réduit des voies

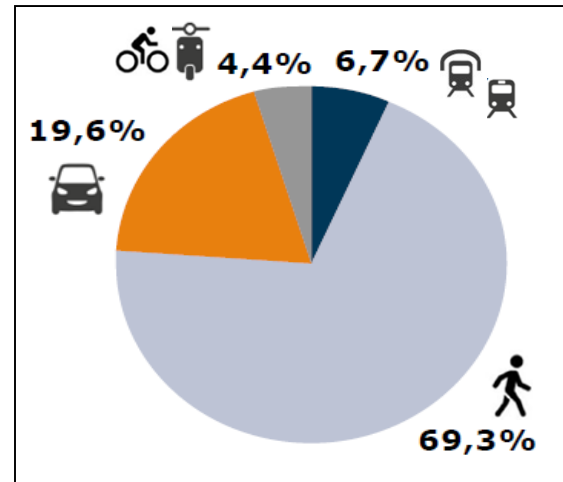
Caractéristiques de la mobilité

Pratiques de mobilité quotidienne des Genevillois

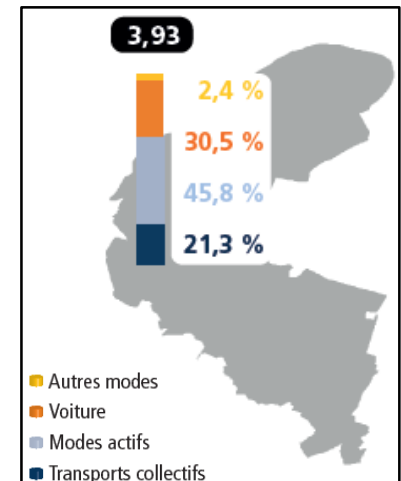
Les Genevillois se déplacent légèrement moins que la moyenne des Franciliens : 3,75 déplacements par personne et par jour contre 3,87.



Mobilité des résidents un jour de semaine par mode, source EGT 2010



Modes de déplacements internes des Genevillois, source EGT 2010



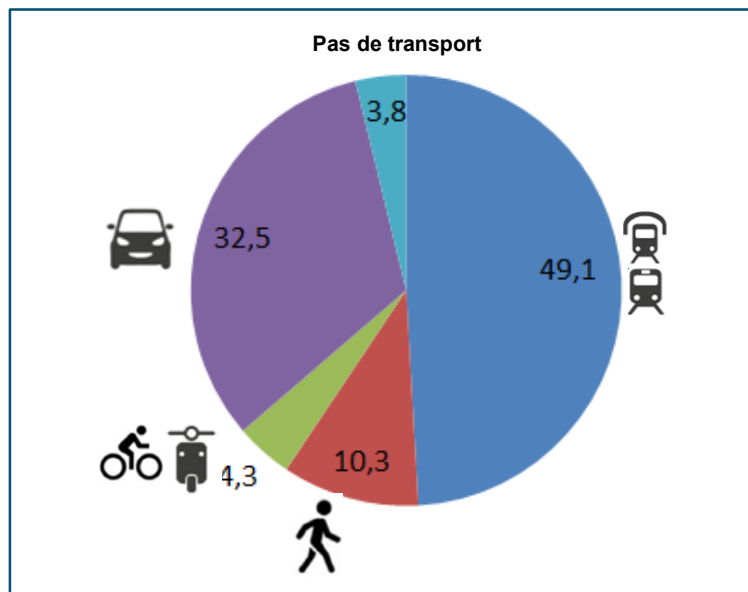
Modes de déplacements dans le département des Hauts-de-Seine

- ▶ La marche à pied est le mode de déplacements privilégié des Genevillois avec une portée de 0,4 km et une durée de 12 minutes en moyenne.
- ▶ La part de la voiture particulière est légèrement moins importante que celle dans les Hauts-de-Seine (28,9% contre 30,5%).
- ▶ Genevilliers fait partie d'un secteur émetteur de déplacements : 44% des déplacements se font à l'intérieur du secteur, 25% dans le département des Hauts-de-Seine et 31% vers l'extérieur du département.

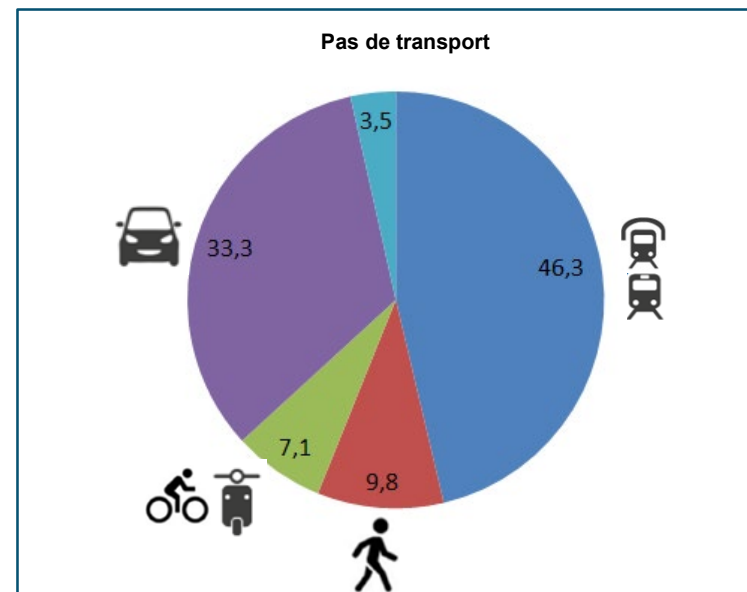
Une mobilité individuelle fortement marquée par l'usage des modes actifs

Caractéristiques de la mobilité

☐ Modes de déplacements domicile-travail



Mode de transport utilisé par les Genevillois pour se rendre au travail, Sources : Insee, RGP 2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales.



Mode de transport utilisé par les habitants des Hauts-de-Seine (92) pour se rendre au travail, Sources : Insee, RGP 2014 (géographie au 01/01/2016) exploitations principales.

- ▶ Les Genevillois utilisent majoritairement les transports en commun pour se rendre au travail, avec une part modale légèrement supérieur à la moyenne des Hauts-de-Seine (49% contre 46%).
- ▶ La marche à pied représente 10% de part modale.
- ▶ Ces chiffres confirment la bonne desserte en transport collectif du territoire communal et les marges de progression en termes de cyclabilité.

1/3 des déplacements domicile-travail se fait en voiture particulière



CONNECTONS NOS TALENTS

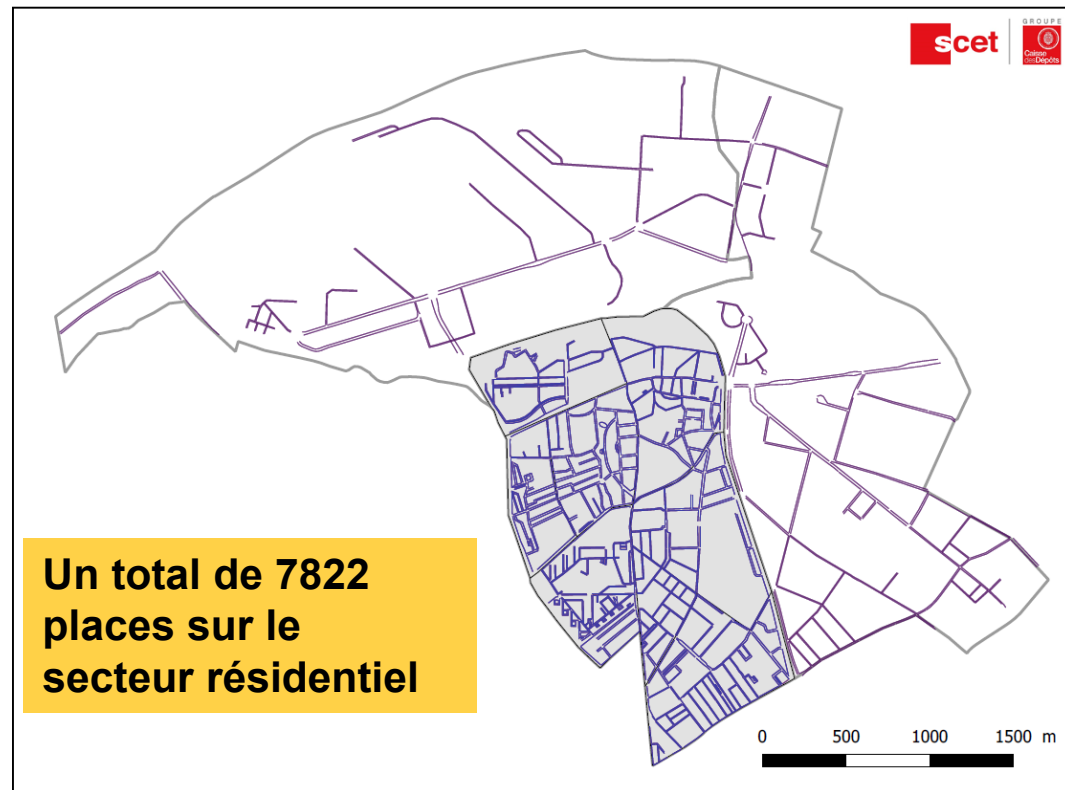


2. Etat des lieux de l'offre de stationnement

2. Le stationnement à Gennevilliers : état des lieux

□ Environ 9 690 places en voirie

Type d'offre	Capacités
Gratuit	8871
Zone bleue	188
A cheval autorisé ou toléré	3
Réservé gratuit (PMR, 2R, autres)	326
Livraison	2
Trottoir toléré ou autorisé	300
Total	9690



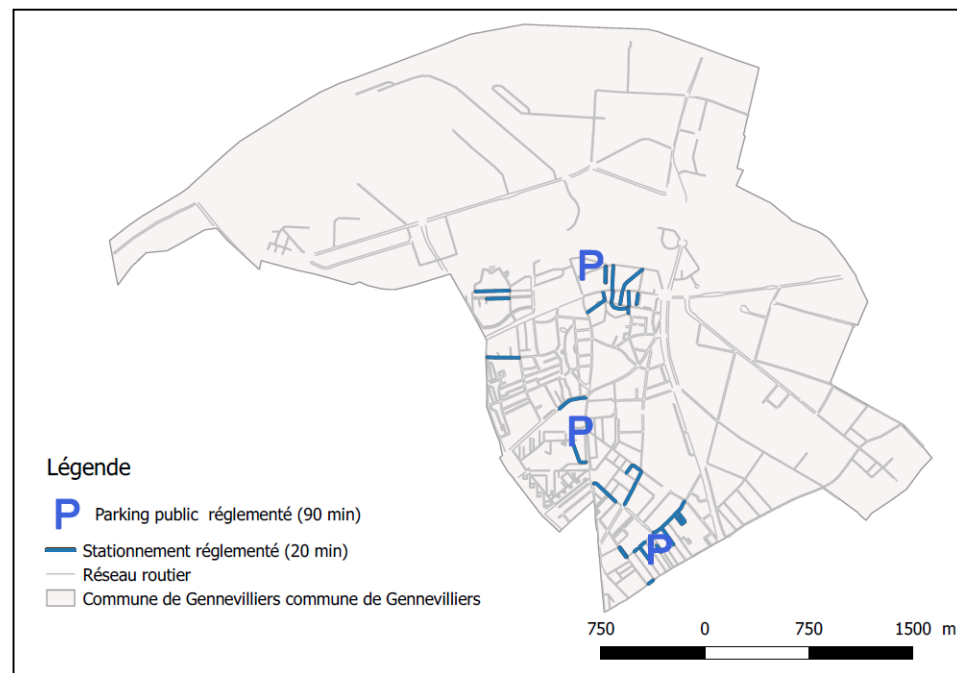
Inventaire de l'offre de stationnement public sur voie publique à Gennevilliers en 2018, selon les données des enquêtes stationnement réalisées le 26-28 juin 2018.

- ▶ En 2018, la Ville de Gennevilliers dispose de **9 690 places de stationnement public gratuit sur voie publique** dont :
 - 188 places réglementées en zone bleue
 - 328 places réservées (PMR, livraison, etc.)

2. Le stationnement à Gennevilliers : état des lieux

❑ Offre de stationnement réglementé en zone bleue

- ▶ En 2018, l'offre de stationnement réglementée en zone bleue est estimée à 188 places d'une durée autorisée de 20 mn et 1h30.
- ▶ Trois Parkings publics sont réglementés en zone bleue avec une durée maximale autorisée de 90 min :
 - Parking Villebois : 54 places
 - Parking Libération : 22 places
 - Parking Jaffeux : 10 à 15 places
- ▶ 16 nouvelles places seront créés dont 10 sur la rue Louis Calmel devant l'hôtel Ibis et 6 sur la rue de la Couture d'Auxerres.

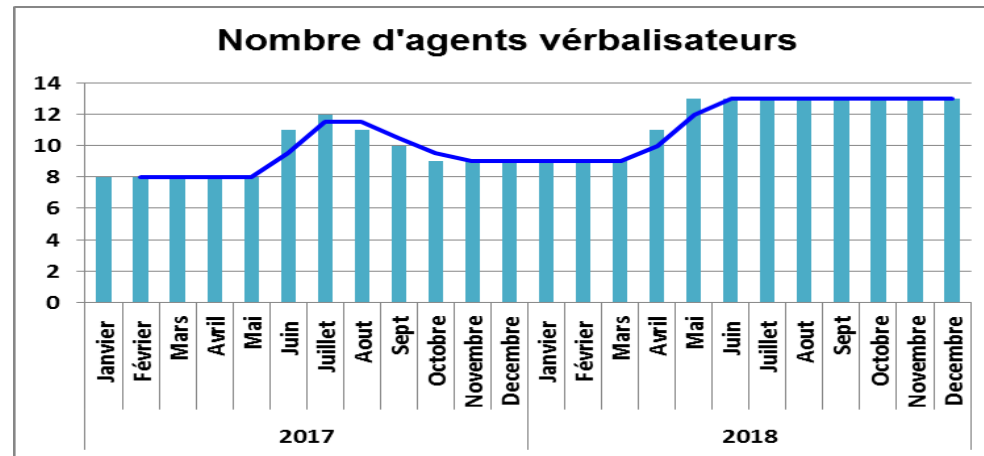


Inventaire de l'offre de stationnement public réglementée en zone bleue à Gennevilliers en 2018, selon les données des enquêtes stationnement réalisées le 26-28 juin 2018.

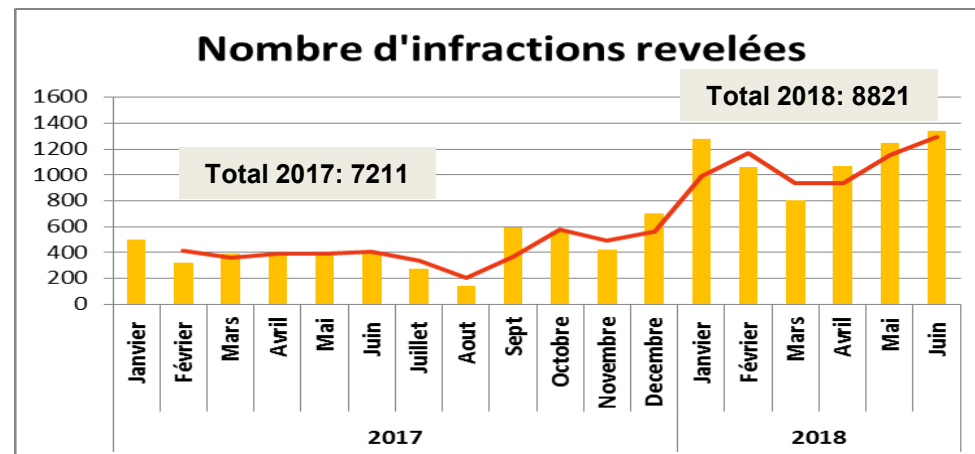
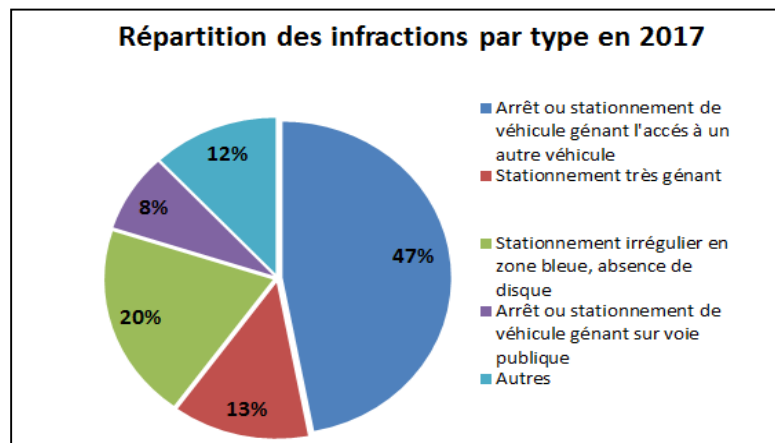
2. Le stationnement à Gennevilliers : état des lieux

Evolution du processus de contrôle de stationnement entre 2017 et 2018

- ▶ Augmentation des effectifs d'ASVP qui sont aujourd'hui 17 sur le terrain.
- ▶ Développement de la vidéo-verbalisation. Sont déjà équipés les quartiers Agnettes, Luth et la zone d'activité.
- ▶ Le nombre d'infractions relevées est en forte hausse depuis janvier 2018.



Source : Assermentés 2017-2018, données transmises par la ville.

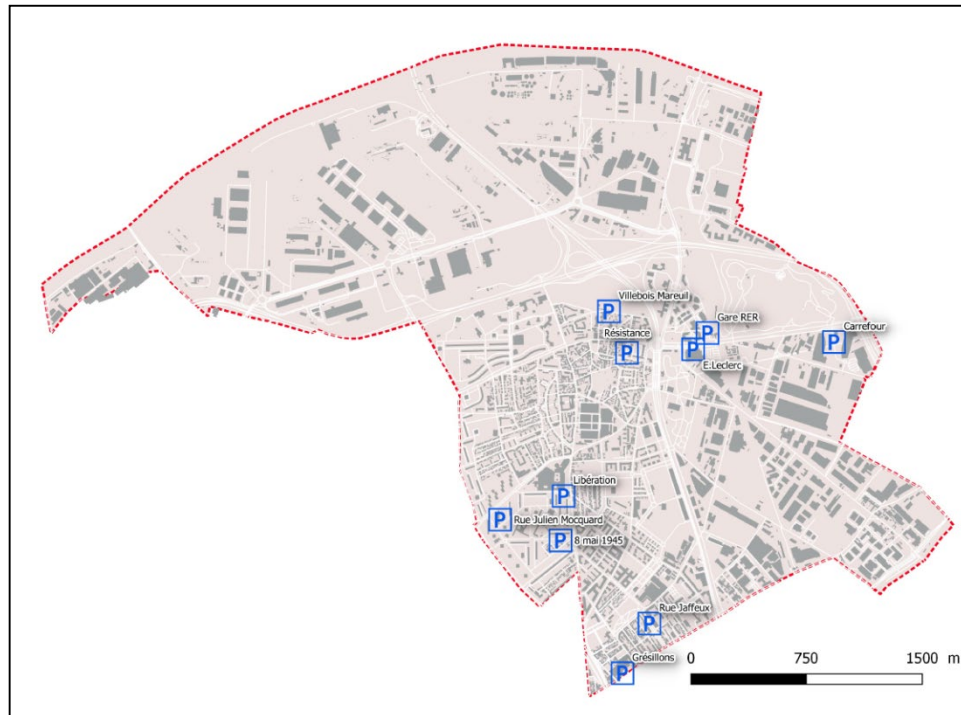


Source : Statistiques 2017-2018, données transmises par la ville.

2. Le stationnement à Gennevilliers : état des lieux

□ Offre de stationnement en parkings publics

Nom du parking	Capacité	Horaires d'ouverture	Réglementation	Mode de gestion
8 mai 1945	30	24h/24	Non réglementé	Gestion directe
Grésillons	300	6h-22h (23h30 si événement théâtre)	Payant (visiteurs/abonnés)	Concession (Effia)
Carrefour	916	8h30-21h	Parking pour clientèle	privé
Waldeck Huillier	252	8h30-18h	Réservé agents et visiteurs	Gestion directe
Gare RER	200	24h/24	Non réglementé	????
Leclerc	290	9h-21h	Parking pour clientèle	privé
Résistance	54	24h/24	Non réglementé	Gestion directe
Libération	64	24h/24	Zone bleue (1h30)	Gestion directe
Jaffeux	15	24h/24	Zone bleue (1h30)	Gestion directe
Villebois Mareuil	55	24h/24	Zone bleue (1h30)	Gestion directe



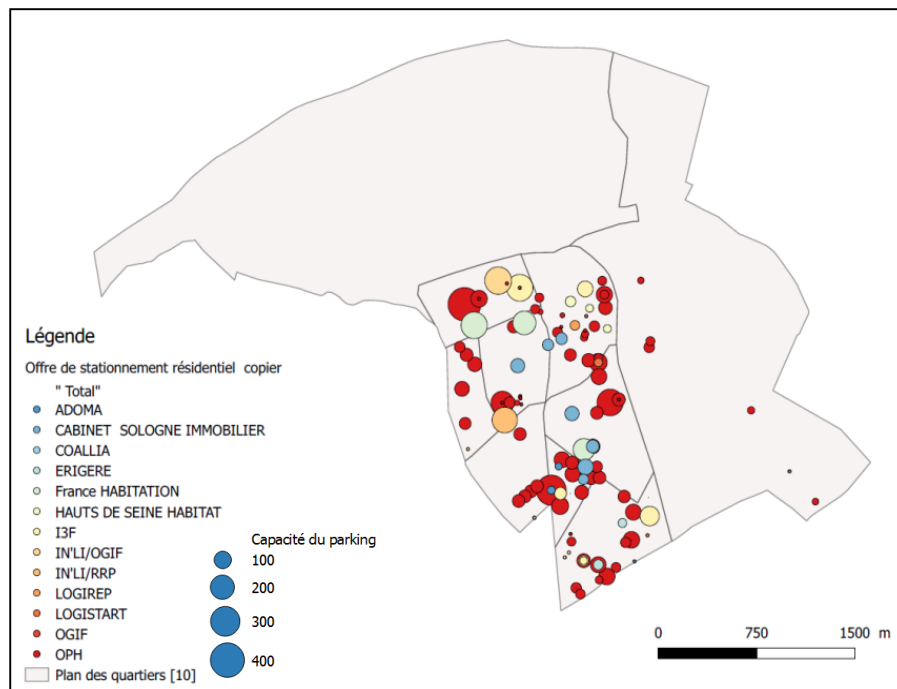
Caractéristiques et localisation des principaux parkings publics à Gennevilliers

Source : données collectées et traitées par la SCET.

- ▶ L'offre de stationnement sur voirie est complétée par une dizaine de parkings publics situés au Village, aux Agnettes et aux Grésillons.
- ▶ Le parking des Grésillons est payant avec un tarif horaire moyen de 1,20 €.

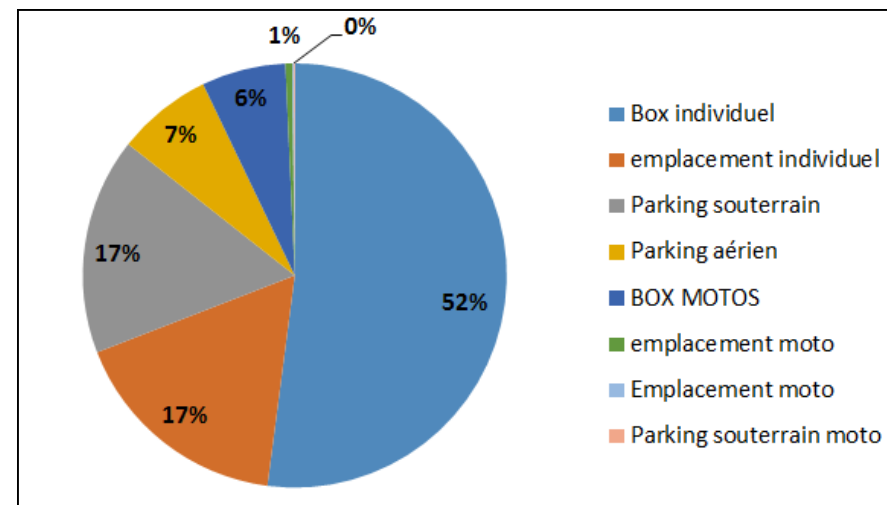
2. Le stationnement à Gennevilliers : état des lieux

Relevé et catégorie de l'offre privée de stationnement à Gennevilliers



Répartition spatiale de l'offre privée liés aux logements collectifs

Source : données transmises par la ville.



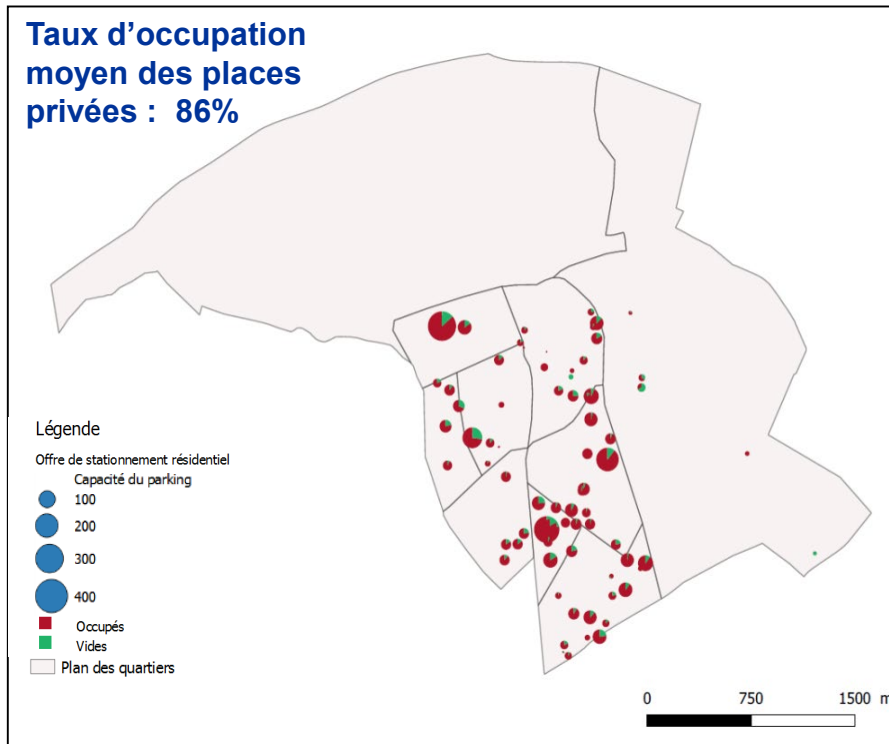
Répartition de l'offre privée de stationnement par catégorie.

Source : données transmises par la ville.

- ▶ La majorité des places de stationnement privé sont détenues par OPH : soit 4273 places sur un total de 6760 places.
- ▶ 52% de l'offre privée est constitué par des box individuels.

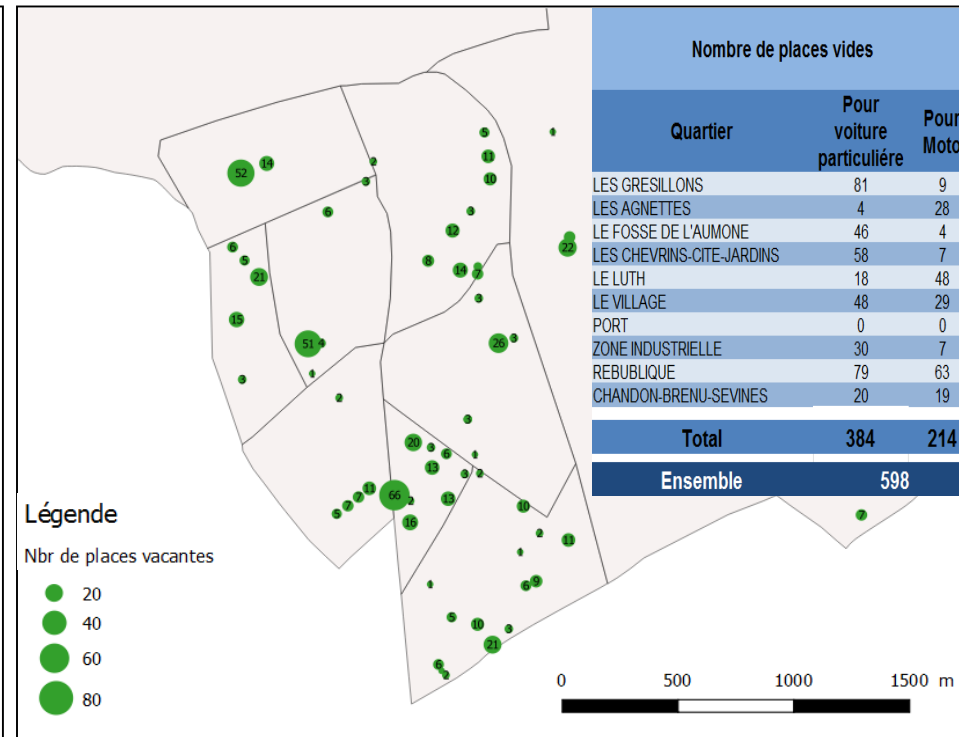
2. Le stationnement à Gennevilliers : état des lieux

Etat d'occupation de l'offre de stationnement privé des bailleurs



Etat d'occupation de l'offre privée des bailleurs

Source : données transmises par la ville.



Localisation et volumes des places vides de l'offre des bailleurs

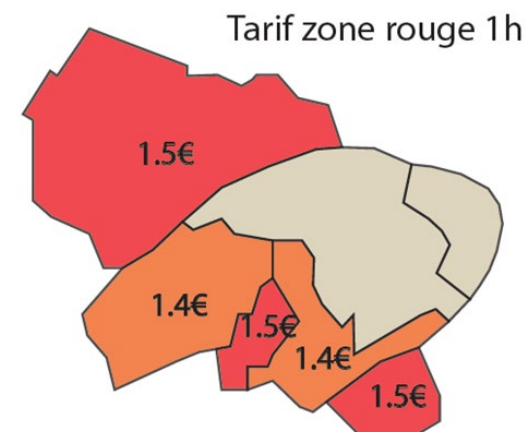
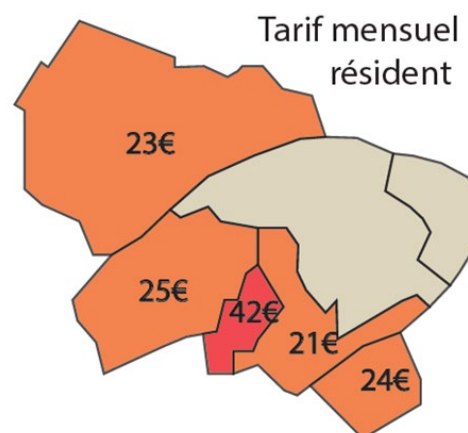
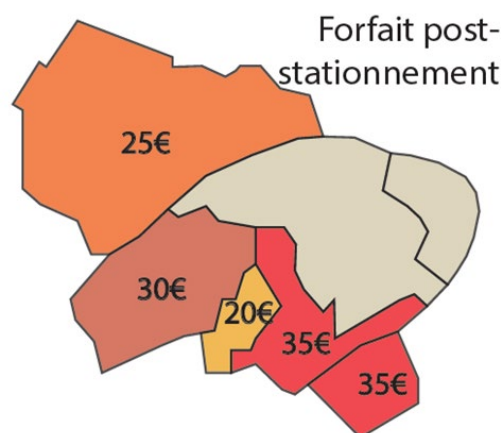
Source : données transmises par la ville.

- ▶ Un niveau d'occupation satisfaisant de **(86%)**.
- ▶ Le nombre de places vacantes s'élève à **598**.

2. Le stationnement à Gennevilliers: état des lieux

❑ Comparaison avec les communes du territoire « Boucle Nord de Seine »

	Population en 2015	Réglementation de la voirie	Zone 1 (rouge)		Zone 2 (verte)		Zone bleue	Durée max	Dépénalisation		Abonnement résident
			1h	2h	1h	2h			FPS	FPS majoré	
Argenteuil	110 388	Payant	1,5 €	3,0 €	0,8 €	1,7 €	–	–	25 €	75 €	25 €
Asnières-sur-Seine	86 512	Payant	1,5 €	3,0 €	–	1,7 €	–	5h	35 €	85 €	21 €
Bois-Colombes	28 043	Payant	1,0 €	3,0 €	–	–	–	5h	20 €	70 €	42 €
Clichy	60 435	Payant	1,2 €	2,4 €	0,6 €	2,4 €	–	4h	35 €	85 €	35 €
Colombes	85 199	Payant	1,4 €	3,0 €	1,4 €	2,5 €	Oui	3h	30 €	80 €	25 €
Gennevilliers	44 551	Zone bleue	–	–	–	–	Oui	20 min/ 90 min	–	–	–
Villeneuve-la-Garenne	25 433	Zone bleue	–	–	–	–	Oui	30 min / 2h	–	–	–

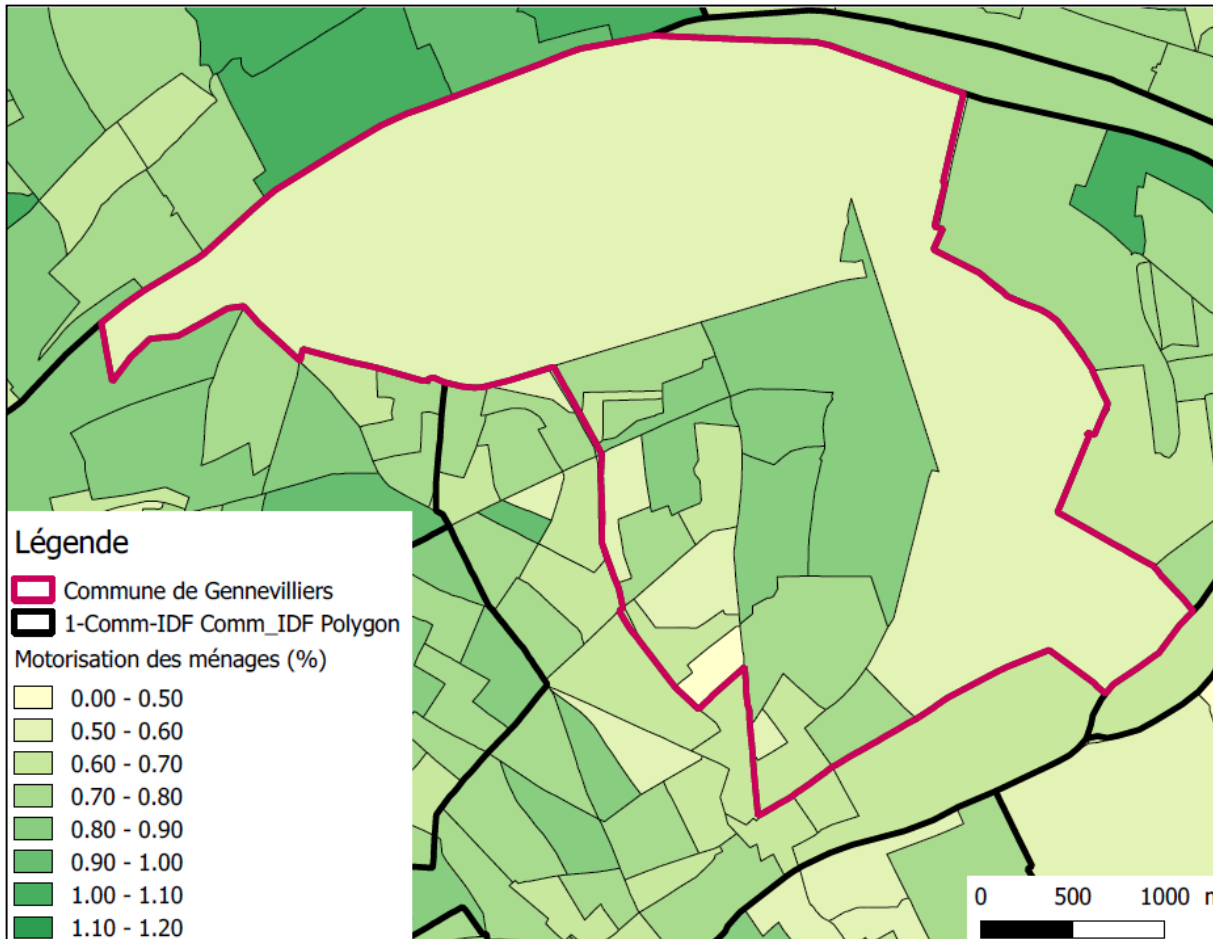


Tarification du stationnement public sur voirie dans les communes du territoire « Boucle Nord de Seine », (T5).

Source : document transmis par la ville

2. Le stationnement à Gennevilliers: état des lieux

Motorisation des ménages Genevillois



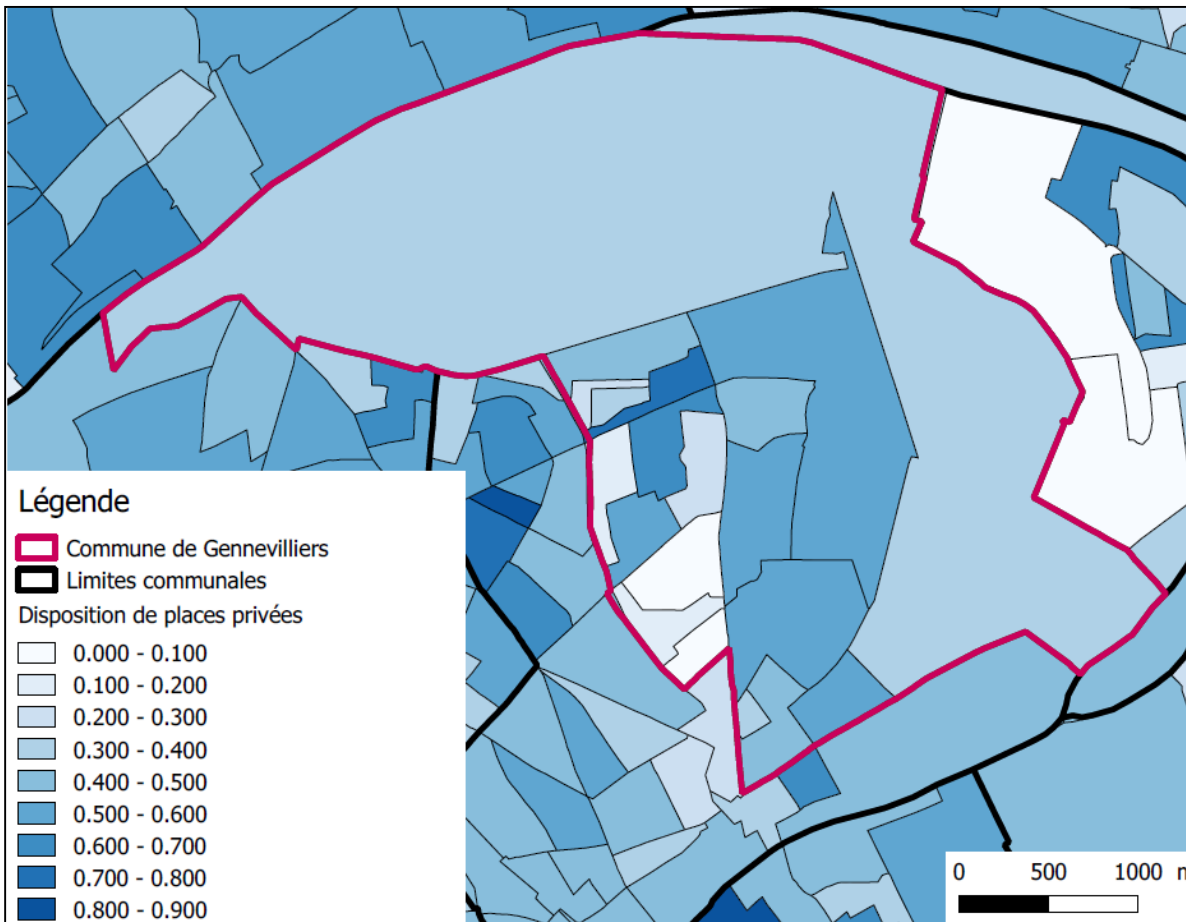
► En 2014, le taux de motorisation moyen des ménages Genevillois était de 0,72.

Taux de motorisation des ménages par IRIS à Gennevilliers (en 2014)

(Sources : Insee, RGP2014, exploitations principales).

2. Le stationnement à Gennevilliers: état des lieux

❑ Un équipement en emplacements privatifs de stationnement



► En 2014, moins de la moitié des ménages de Gennevilliers disposent d'une place de stationnement privative (soit 0,38 place/ménage).

Parts des ménages disposants d'un emplacement privé de stationnement à Gennevilliers (en 2014)

(Sources : Insee, RGP2014, exploitations principales).



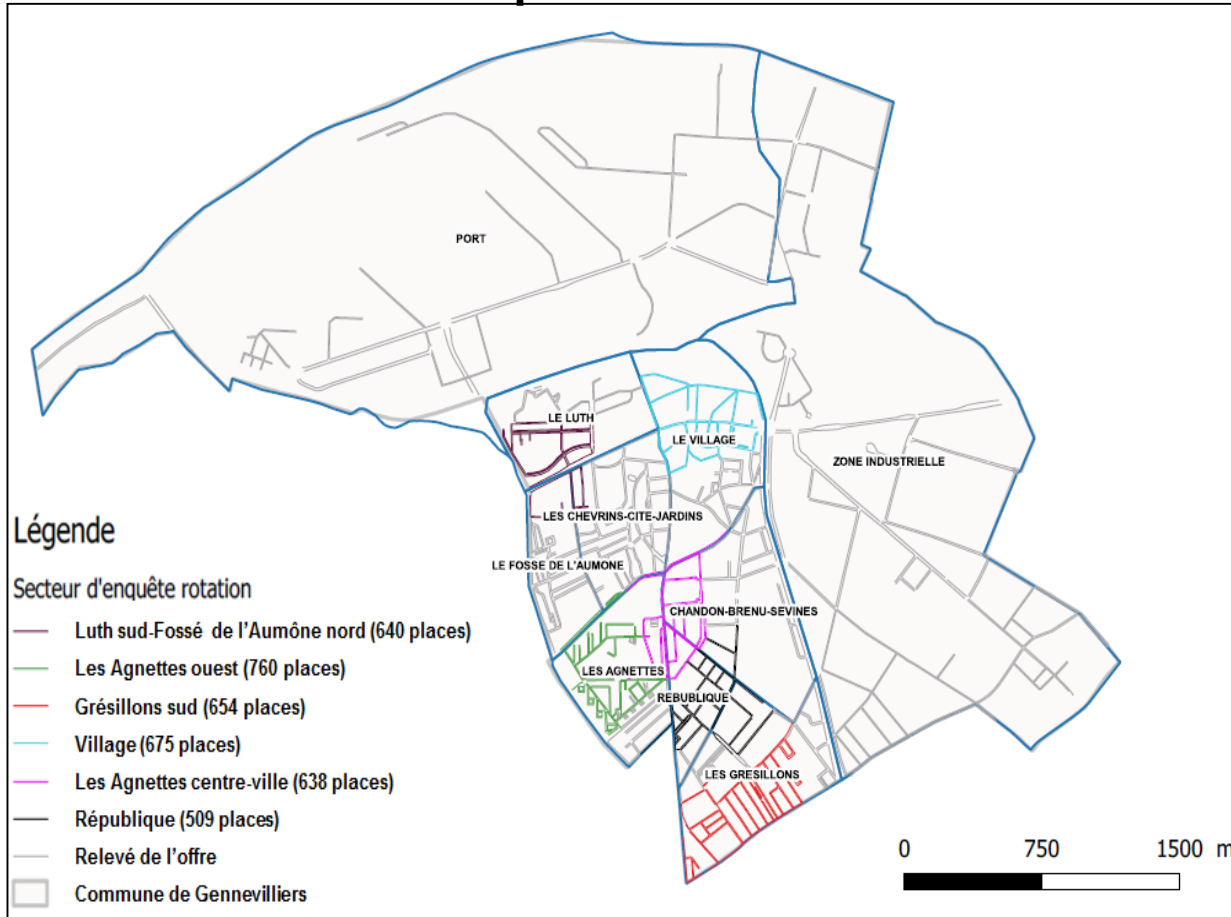
CONNECTONS NOS TALENTS



3. Diagnostic de l'usage de l'offre

Cartographie des secteurs enquêtés

❑ Périmètre de l'enquête stationnement



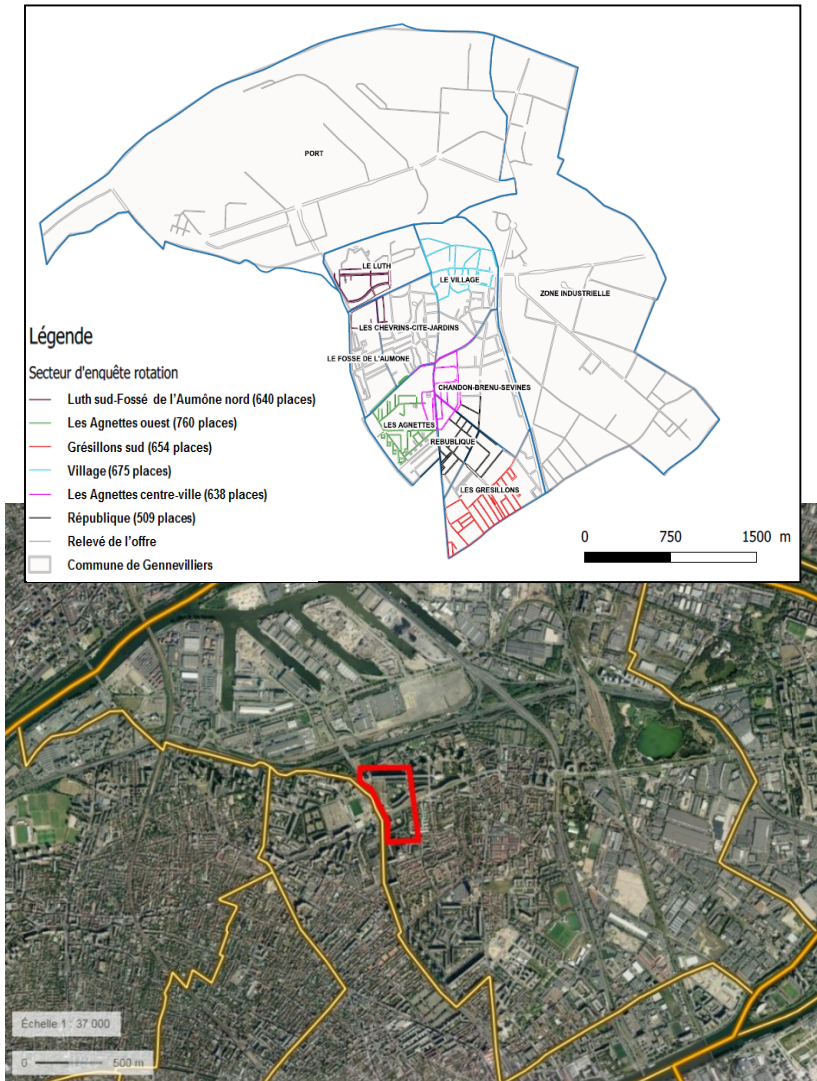
- ▶ Les enquêtes de stationnement ont porté sur un total de **9 690 places licites**
- ▶ Le territoire communal a été divisé en plusieurs secteurs spatiaux dont 6 étudiés en rotation.
- ▶ Le relevé concerne l'ensemble des places publiques en surface sans contraintes d'accès. Les places privées n'ont pas été considérées.

Secteurs spatiaux des enquêtes stationnement

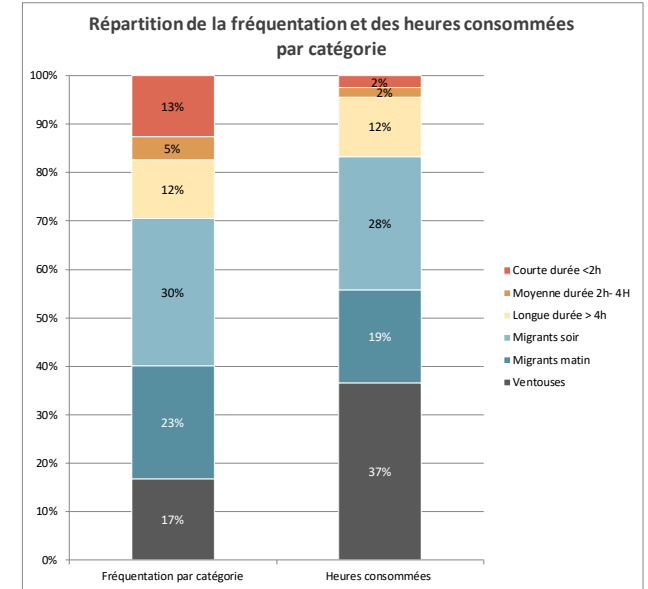
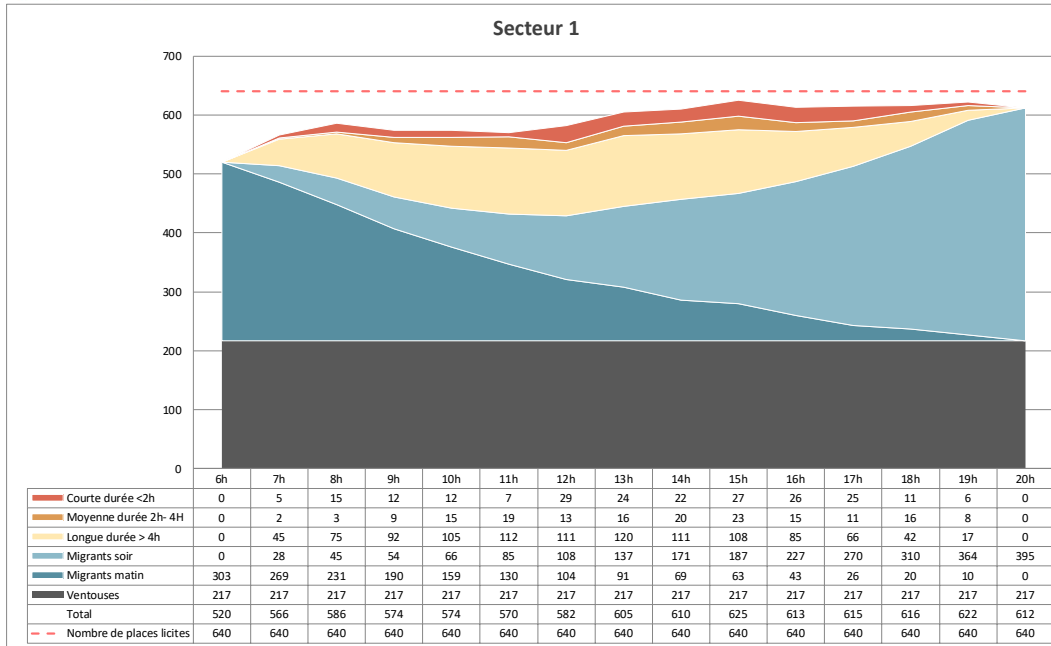
Source : données des enquêtes stationnement.

Secteur Luth sud-Fossé de l'Aumône nord

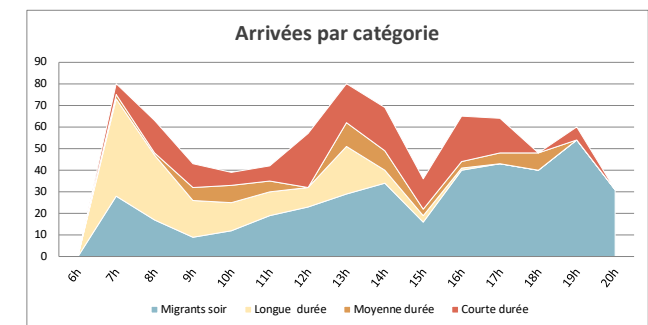
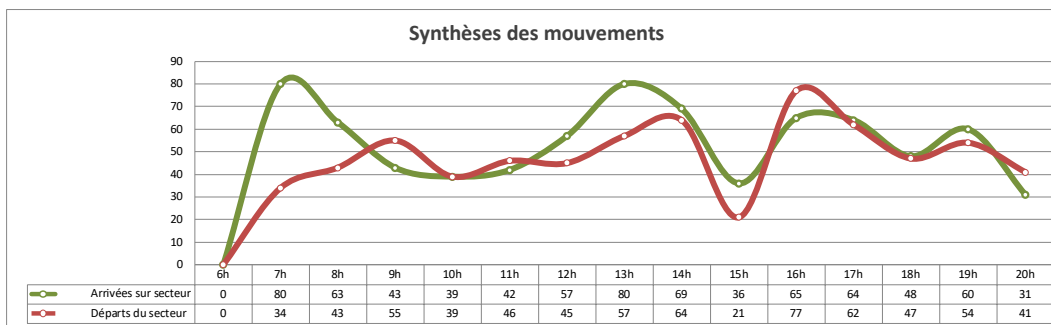
- ▶ Périimètre du secteur enquêté:
 - Bd Jean-Jacques Rousseau
 - Rue Guy Môquet
 - Rue Lucette Mazalaigue
 - Rue Sainte Geneviève
 - Rue Hector Berlioz
 - Boulevard Intercommunal
- ▶ 640 places enquêtées
- ▶ Luth Sud – Fossé de l'Aumône nord
- ▶ De fortes motorisations des ménages (autour de 0,7)
- ▶ Proche métro 13 « Asnières – Gennevilliers – Les Courtilles »



Analyse du secteur Luth sud-Fossé de l'Aumône nord



Durée moyenne de stationnement : **6 Heures 51 Minutes**
 Taux de rotation : **2,03 Véhicules par place par jour**



Taux de rotation (hors illicites) = 1,8

Secteur Luth sud-Fossé de l'Aumône nord

Synthèse

- ▶ Dans ce secteur, l'offre en stationnement est saturée. Les taux d'occupation relevés montrent de réelles difficultés de stationnement.
- ▶ On note des taux de rotation avoisinant 2. Ce taux est caractéristique des zones gratuites saturées à dominante résidentielle.
- ▶ Au sud de l'Avenue Lucien Lanternier, on observe des taux d'occupation très disparates, allant de 55% à 230% pour les rues les plus saturées (rue de la Couture d'Auxerre par exemple).
- ▶ A 15h, on note une occupation supérieure à 20h, près du métro, ce qui peut refléter des stationnements de rabattement vers ce dernier.
- ▶ Sur le secteur, on observe une moyenne de 7,5% de véhicules illicites et l'occupation atteint son maximum à partir de 15h.

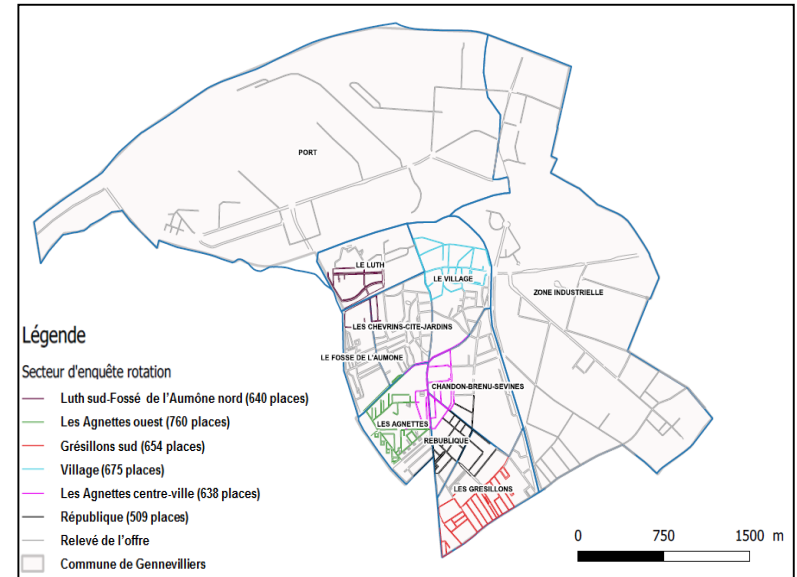
	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Véhicules Illicites	45	57	51	46	44	42	41	47	46	48	45	45	45	55	52
	7%	9%	8%	7%	7%	7%	6%	7%	7%	8%	7%	7%	7%	9%	8%

	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Arrivées sur secteur	0	80	63	43	39	42	57	80	69	36	65	64	48	60	31
Départs du secteur	0	34	43	55	39	46	45	57	64	21	77	62	47	54	41

Tx occupation	81%	88%	92%	90%	90%	89%	91%	95%	95%	98%	96%	96%	96%	97%	96%
---------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Secteur des Agnettes ouest

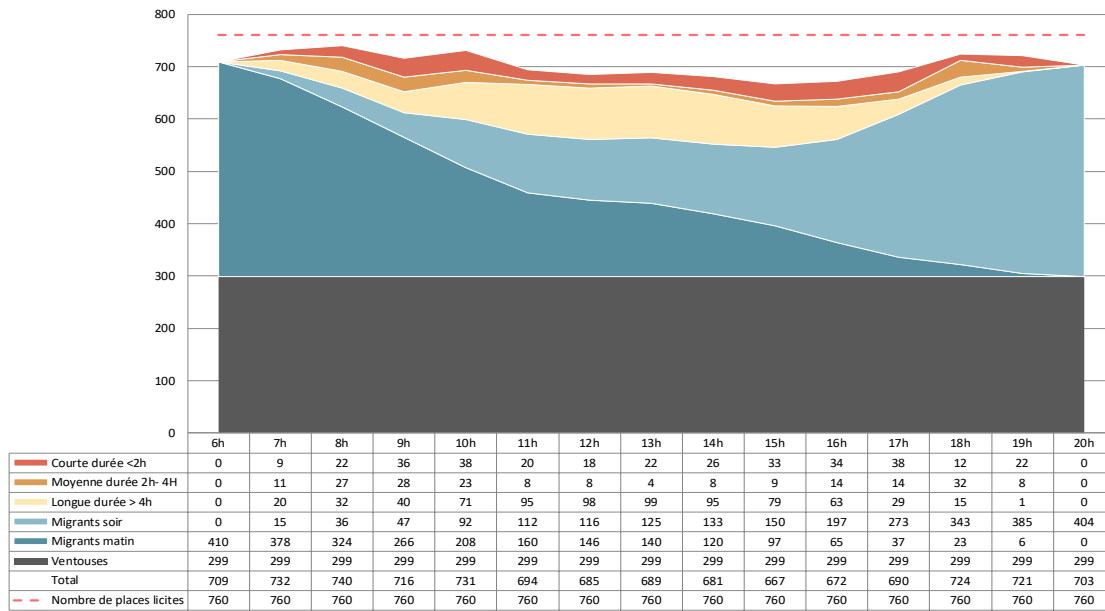
- ▶ Périimètre du secteur enquêté:
 - Rues autour des tours 1, 3, 5, 7
 - Rue Louis Calmel
- ▶ 760 places enquêtées
- ▶ Les Agnettes ouest
- ▶ Motorisation plutôt faible (0,5)
- ▶ Proche métro 13 (station Agnettes)
- ▶ Nombreux générateurs identifiés, Gymnase, Carrefour, etc...



Analyse du secteur des Agnettes ouest

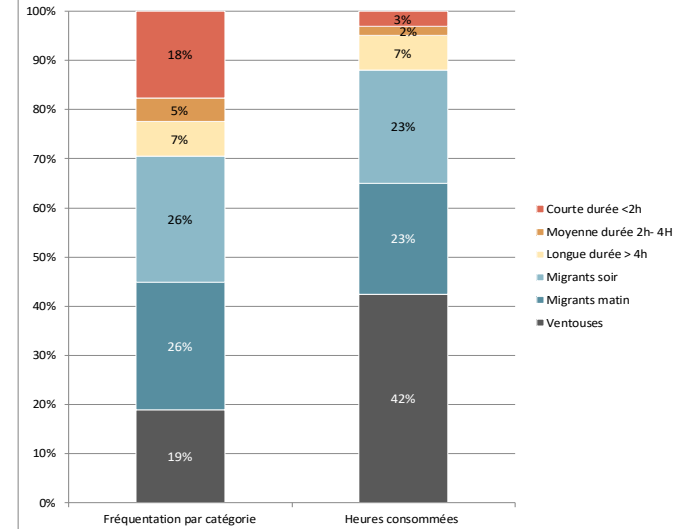
scet Enquête de rotation Ville de Gennevilliers Secteur 2 mardi 26 juin 2018

Secteur 2



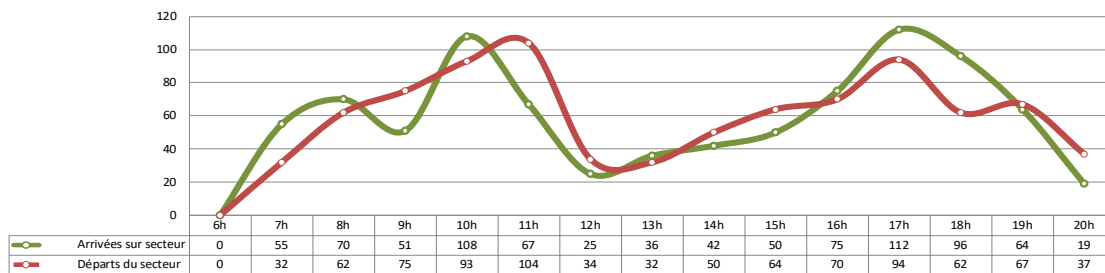
Secteur 2

Répartition de la fréquentation et des heures consommées par catégorie

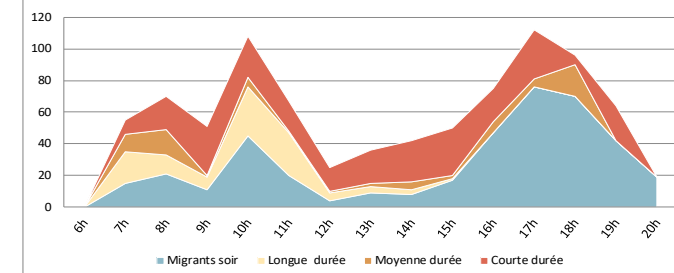


Durée moyenne de stationnement : **6 Heures 41 Minutes**
 Taux de rotation : **2,08 Véhicules par place par jour**

Synthèses des mouvements



Arrivées par catégorie



Taux de rotation (hors illicites) = 1,71

Secteur des Agnettes ouest

Synthèse

- ▶ Sur ce secteur, on observe des taux d'occupation très élevés qui témoignent d'une voirie saturée.
- ▶ Rue des Agnettes, à 6h et 15h, les taux d'occupation montrent une saturation, allant jusqu'à 105%. A 20h, on observe une baisse de l'occupation (des illicites notamment). On peut émettre l'hypothèse de véhicules stationnés pour un usage de rabattement vers la ligne 13 du métro et récupérant leur véhicule le soir.
- ▶ On observe cependant des occupations moindres sur l'offre disponible autour des logements rue des Agnettes.
- ▶ On relève un taux de rotation de 2,08 véh/place/jour
- ▶ Ce secteur témoigne d'un important nombre de véhicules illicites (jusqu'à 14%) et les taux d'occupation sont les plus importants de 7h à 10h et de 18h à 20h.

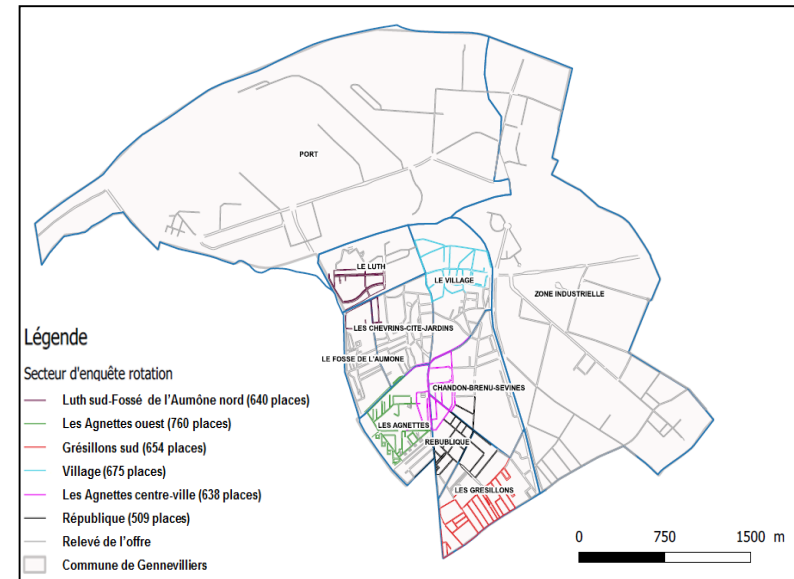
	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Véhicules Illicites	95	92	92	91	103	98	96	94	94	89	84	84	92	100	84
	13%	12%	12%	12%	14%	13%	13%	12%	12%	12%	11%	11%	12%	13%	11%

	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Arrivées sur secteur	0	55	70	51	108	67	25	36	42	50	75	112	96	64	19
Départs du secteur	0	32	62	75	93	104	34	32	50	64	70	94	62	67	37

Tx occupation	93%	96%	97%	94%	96%	91%	90%	91%	90%	88%	88%	91%	95%	95%	93%
---------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

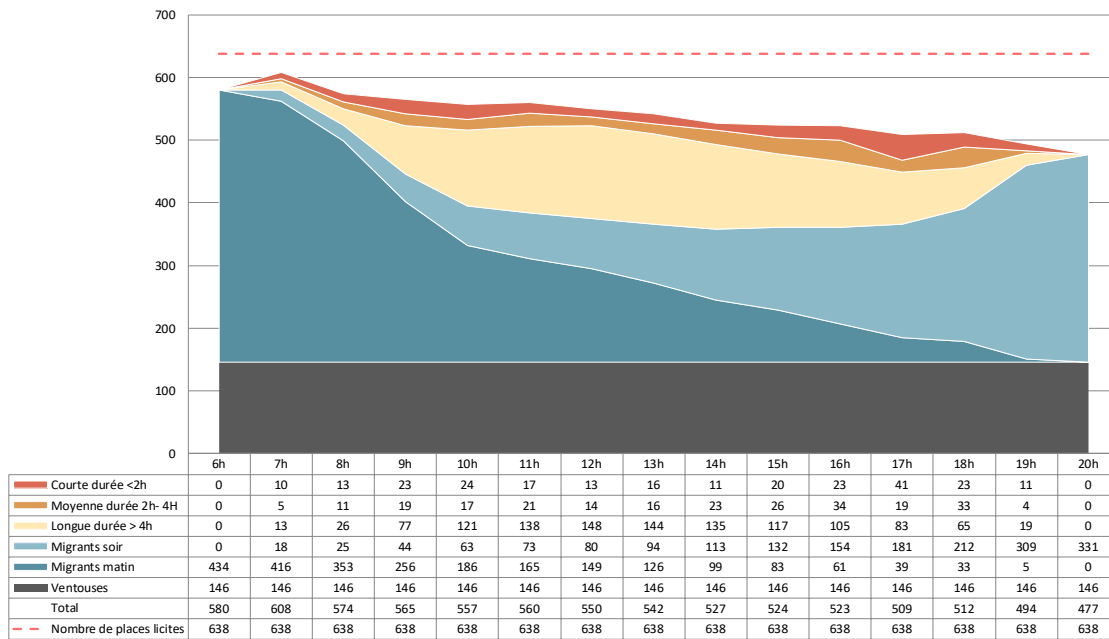
Secteur des Agnettes centre-ville

- ▶ Périimètre du secteur enquêté:
 - Rue Louis Calmel / Boulevard Camélinat
 - Rue Henri Barbusse
 - Avenue Chausson
 - Rue Marcel Lamour
- ▶ 638 places enquêtées
- ▶ Les Agnettes centre-ville
- ▶ Motorisation plutôt faible (environ 0,55)
- ▶ Centre administratif, culturel et commercial
- ▶ Nombreux commerces et habitat mixte (individuel et collectif)
- ▶ Proche de la ligne 13 du métro (station ses Agnettes)

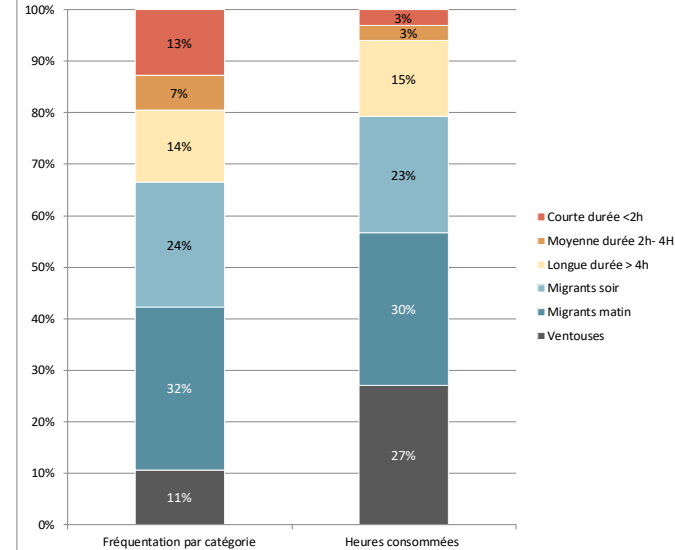


Analyse du secteur des Agnettes centre-ville

Secteur 5

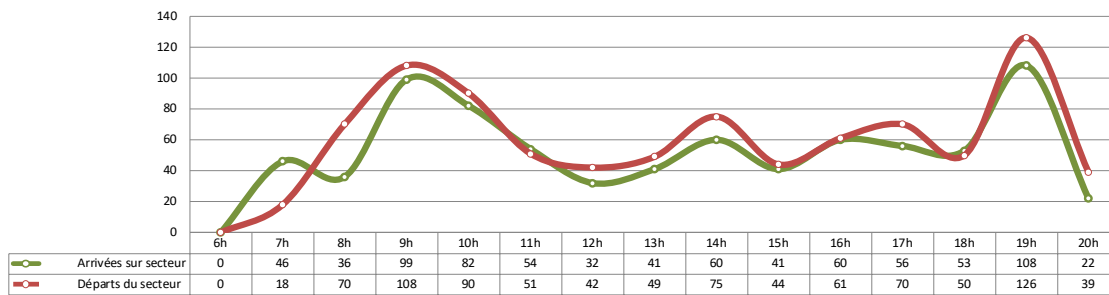


Répartition de la fréquentation et des heures consommées par catégorie

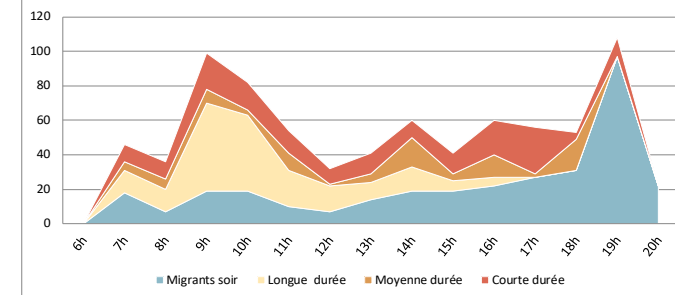


Durée moyenne de stationnement : **5 Heures 55 Minutes**
Taux de rotation : **2,15 Véhicules par place par jour**

Synthèses des mouvements



Arrivées par catégorie



Secteur des Agnettes centre-ville

Synthèse

- ▶ Nette différences d'occupations entre la partie Ouest (Habitat collectif) et la partie Est (davantage pavillonnaire) et dont la population est mieux équipée en termes de stationnement privé. Ainsi, on observe des taux d'occupation plus faibles à 6h, avenue Claude Debussy et avenue Chausson.
- ▶ L'occupation de la voirie diminue globalement durant la journée. En soirée il a été constaté des taux d'occupation laissant une réserve de capacité de près de 120 places. **A conforter avec le ressenti**
- ▶ On note tout de même de nombreux véhicules illicites (jusqu'à 12%) et de nombreux véhicules ventouses

	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Véhicules Illicites	74	74	65	63	54	53	50	51	45	45	41	41	41	41	46
	12%	12%	10%	10%	8%	8%	8%	8%	7%	7%	6%	6%	6%	6%	7%

	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Arrivées sur secteur	0	46	36	99	82	54	32	41	60	41	60	56	53	108	22
Départs du secteur	0	18	70	108	90	51	42	49	75	44	61	70	50	126	39

Tx occupation	91%	95%	90%	89%	87%	88%	86%	85%	83%	82%	82%	80%	80%	77%	75%
---------------	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

Secteur Grésillons ouest (1/2)

- ▶ Périimètre du secteur enquêté:
 - Allée Rosa Park
 - Rue Danton/ Rue Paul Vaillant Couturier
 - Rue Sainte Marie
 - Avenue des Grésillons
 - Îlot du Clos

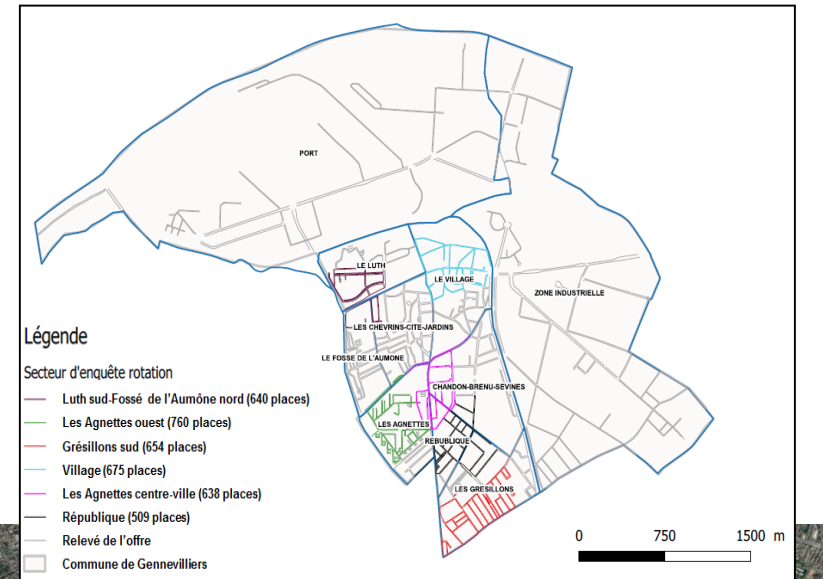
- ▶ 381 places enquêtées

- ▶ Les Grésillons ouest-Du Clos

- ▶ Motorisation d'environ 55%

- ▶ Habitat mixte, pavillonnaire et collectif

- ▶ Pôle multimodal Gabriel Péri (Bus, Métro)



Analyse du secteur des Grésillons Est

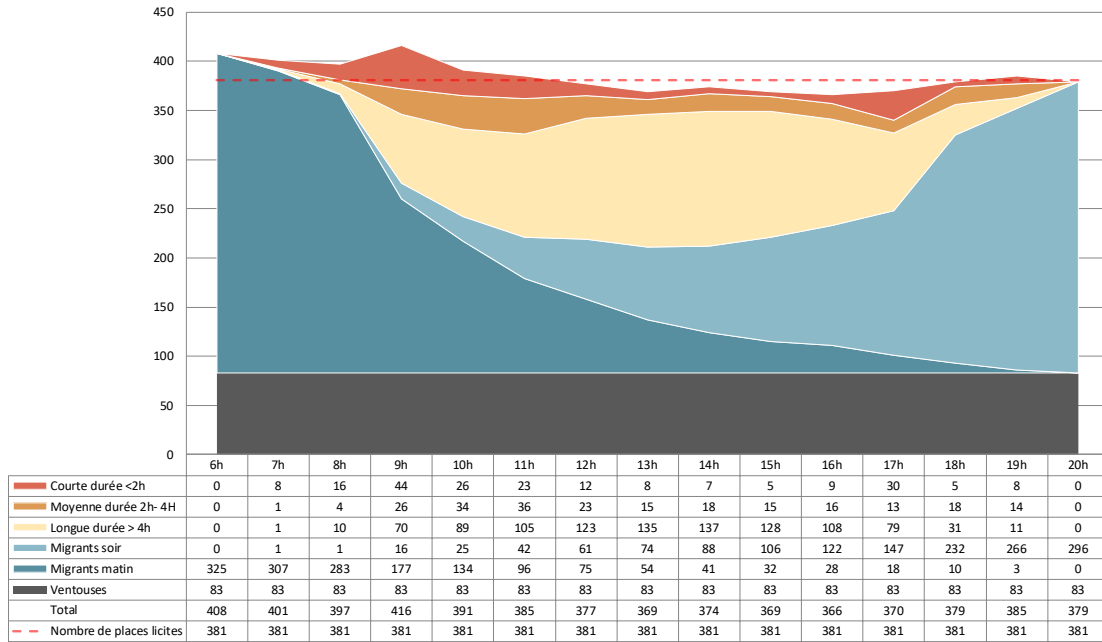
Enquête de rotation

Ville de Genevilliers Secteur 3 A

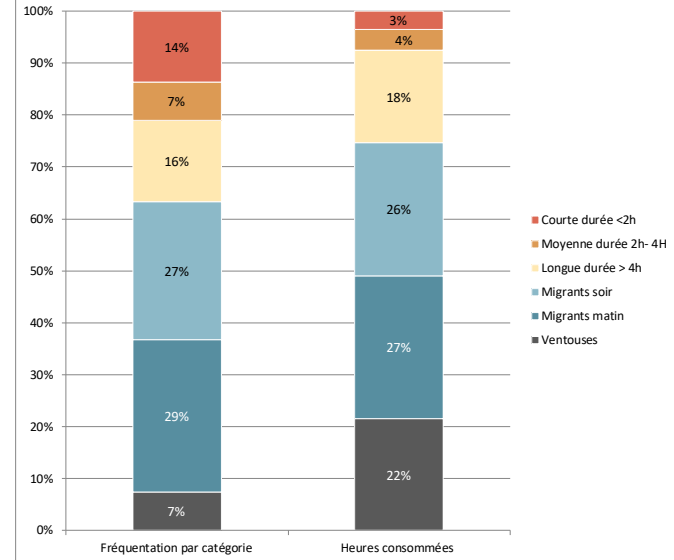
mardi 26 juin 2018



Secteur 3 A

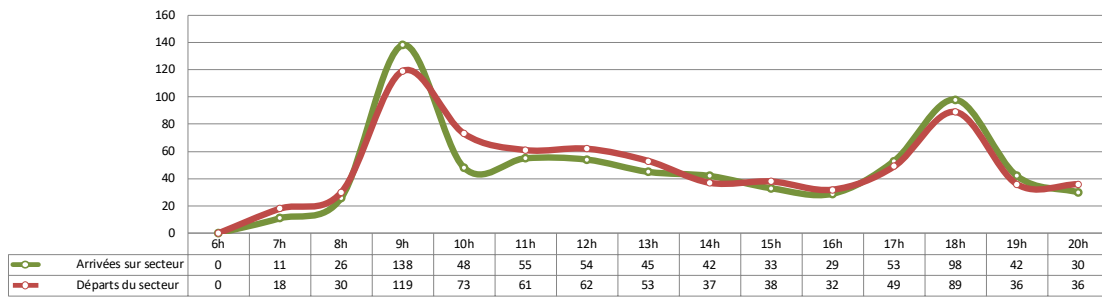


Répartition de la fréquentation et des heures consommées par catégorie

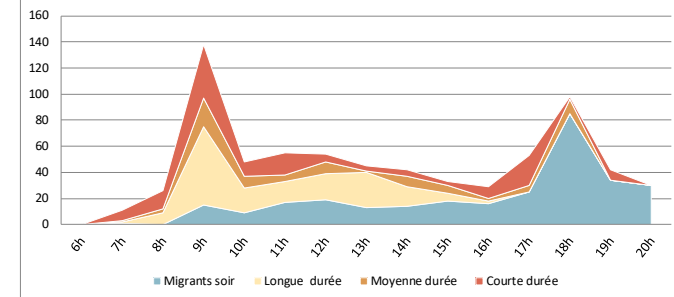


Durée moyenne de stationnement : **5 Heures 11 Minutes**
Taux de rotation : **2,92 Véhicules par place par jour**

Synthèses des mouvements



Arrivées par catégorie



Secteur Grésillons Est

Synthèse

- ▶ Ce secteur, situé proche du pôle multimodal Gabriel Péri (Métro 13 + bus), compte des taux d'occupation relativement élevés, peut-être dus au stationnement de rabattement vers les TC.
- ▶ Les taux d'occupation sont les plus élevés de 6h à 9h atteignant les 109% et témoignent d'une saturation. On relève également de nombreux véhicules illicites : à 9h, on en relevait 18%.
- ▶ On note également de nombreux véhicules ventouses (environ 20% des véhicules stationnés) et la présence de stationnement anarchique.

	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Véhicules Illicites	59	55	52	70	60	48	27	20	18	16	16	17	29	27	31
	15%	14%	14%	18%	16%	13%	7%	5%	5%	4%	4%	4%	8%	7%	8%
Arrivées sur secteur	0	11	26	138	48	55	54	45	42	33	29	53	98	42	30
Départs du secteur	0	18	30	119	73	61	62	53	37	38	32	49	89	36	36
Tx occupation	107%	105%	104%	109%	103%	101%	99%	97%	98%	97%	96%	97%	99%	101%	99%

Secteur Grésillons est

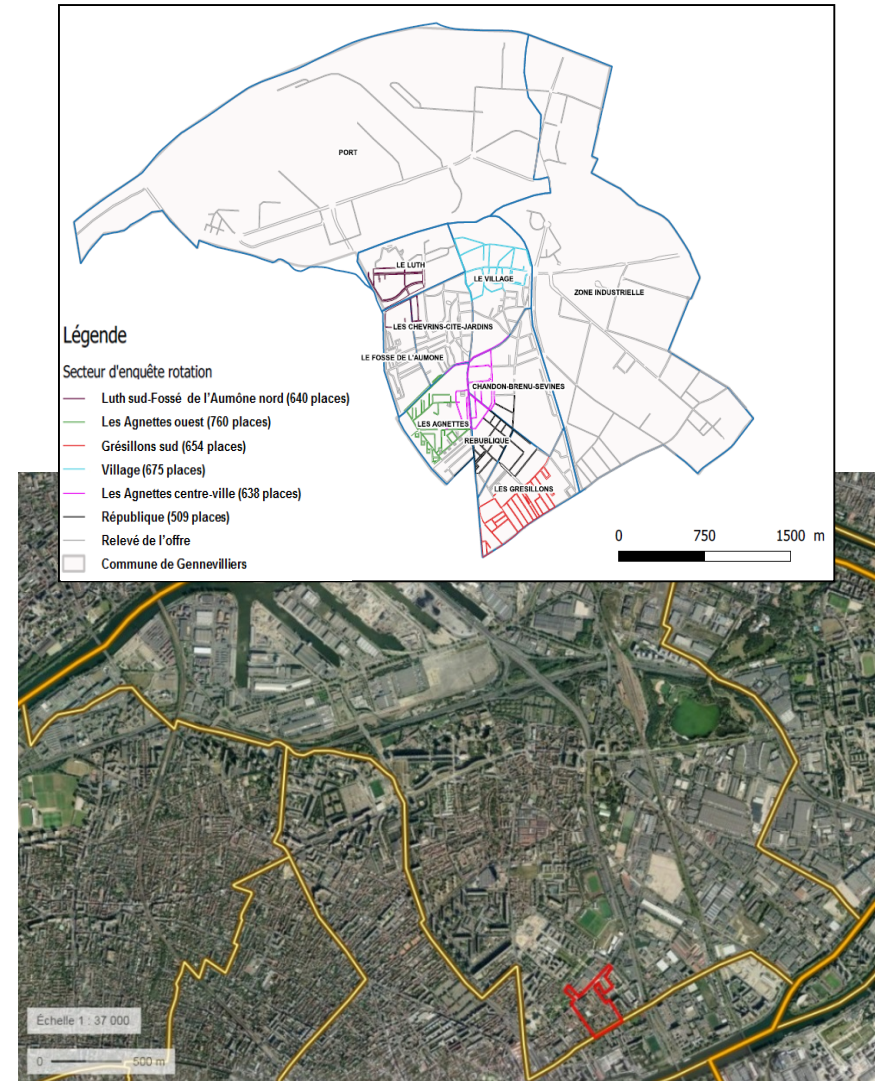
- ▶ Périimètre secteur enquêté:
 - Rue Paul Vaillant Couturier
 - Avenue des Grésillons
 - Rue / Place Jaffeux
 - Rue Nazet

- ▶ 273 places enquêtées

- ▶ Les Grésillons est

- ▶ Motorisation plus élevée (environ 0,75)

- ▶ Présence d'équipements : espace Grésillons, Hôpital St-Jean



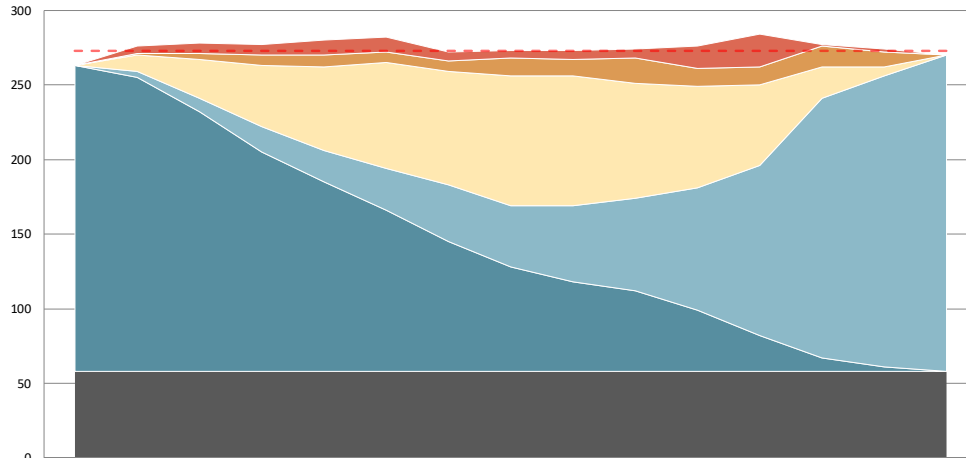
Analyse du secteur des Grésillons centre

Enquête de rotation

Ville de Gennevilliers Secteur 3 B

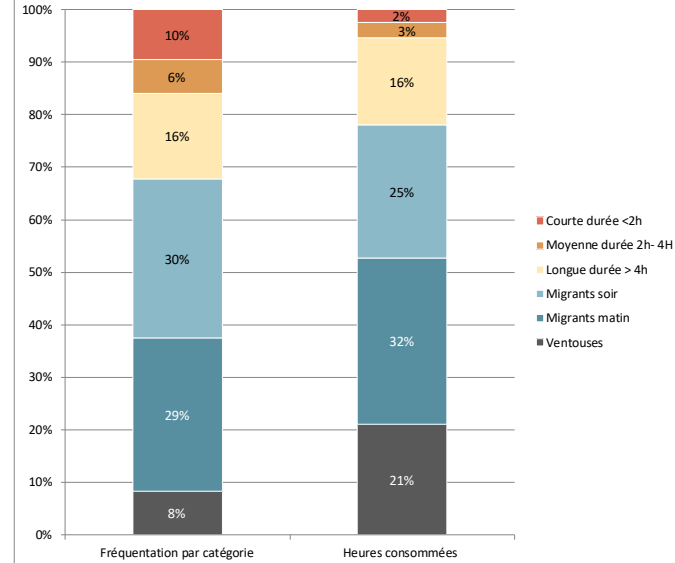
mardi 26 juin 2018

Secteur 3 B



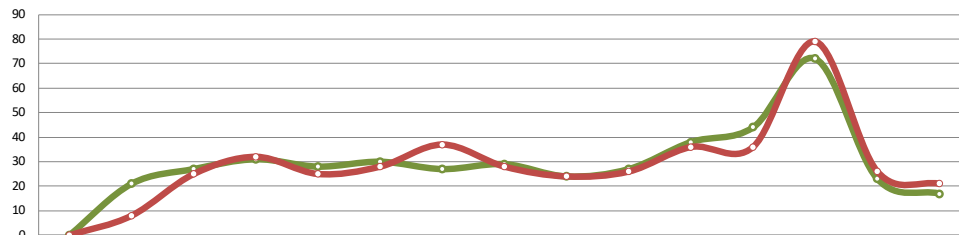
	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Courte durée <2h	0	5	7	7	10	10	6	5	6	6	15	22	1	2	0
Moyenne durée 2h- 4H	0	1	4	7	8	7	7	12	11	17	12	12	14	10	0
Longue durée > 4h	0	11	26	41	56	71	76	87	87	77	68	54	21	6	0
Migrants soir	0	4	9	17	21	28	38	41	51	62	82	114	174	195	212
Migrants matin	205	197	174	147	127	108	87	70	60	54	41	24	9	3	0
Ventouses	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58	58
Total	263	276	278	277	280	282	272	273	273	274	276	284	277	274	270
- - Nombre de places licites	273	273	273	273	273	273	273	273	273	273	273	273	273	273	273

Répartition de la fréquentation et des heures consommées par catégorie



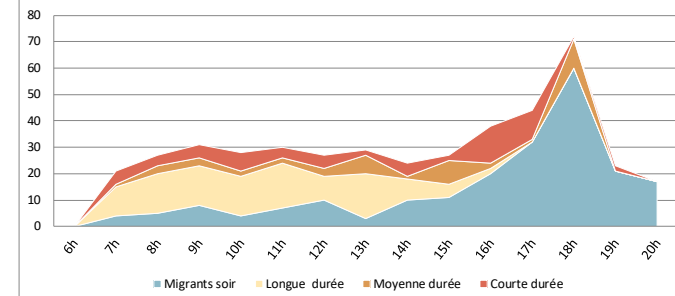
Durée moyenne de stationnement : **5 Heures 53 Minutes**
 Taux de rotation : **2,57 Véhicules par place par jour**

Synthèses des mouvements



	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Arrivées sur secteur	0	21	27	31	28	30	27	29	24	27	38	44	72	23	17
Départs du secteur	0	8	25	32	25	28	37	28	24	26	36	36	79	26	21

Arrivées par catégorie



Secteur des Grésillons centre

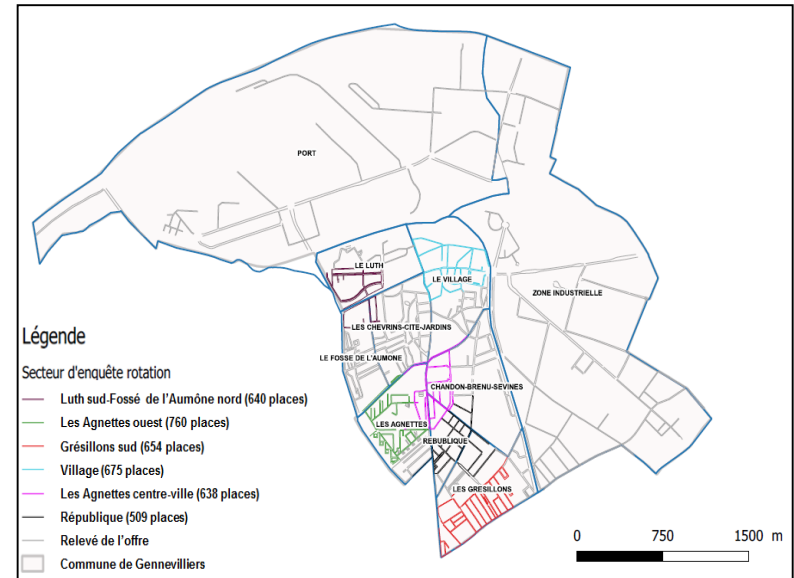
Synthèse

- ▶ Ce secteur est également marqué par une forte congestion constituée par des stationnements de longues durées. Le taux d'occupation minimum est de 96% 6h et monte jusqu'à 104% à 17H
- ▶ On remarque des taux de rotation proches de 2, qui témoignent d'une zone gratuite résidentielle saturée. On note également des taux proche de 4,5 sur le parking longue durée (max 90min) près de certains équipements rue Jaffeux et Paul Vaillant Couturier (Poste, Pharmacie)
- ▶ Les véhicules illicites représentent en moyenne 7,5% du total des véhicules stationnés. On note également près de 20% de véhicules ventouses.

	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Véhicules Illicites	24	26	27	24	25	25	19	17	18	19	21	20	17	13	10
	9%	10%	10%	9%	9%	9%	7%	6%	7%	7%	8%	7%	6%	5%	4%
	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Arrivées sur secteur	0	21	27	31	28	30	27	29	24	27	38	44	72	23	17
Départs du secteur	0	8	25	32	25	28	37	28	24	26	36	36	79	26	21
Tx occupation	96%	101%	102%	101%	103%	103%	100%	100%	100%	100%	101%	104%	101%	100%	99%

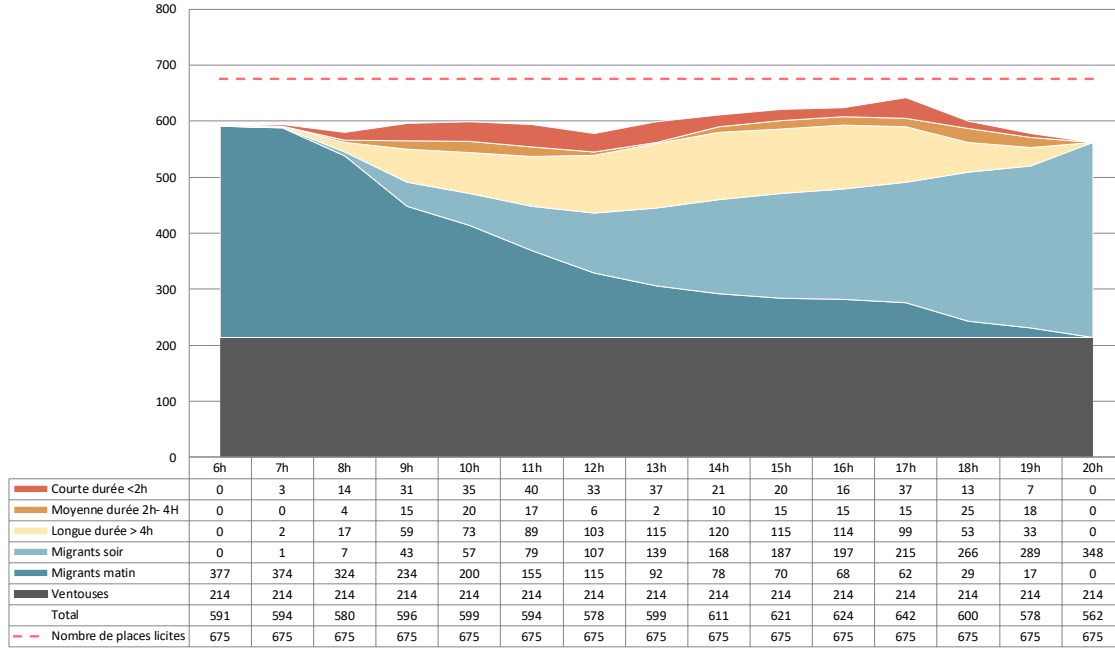
Secteur du Village

- ▶ Périimètre du secteur enquêté:
 - Rue des Azalées
 - Rue Villebois Mareuil
 - Avenue des Lots Communaux
 - Rue Jean Jaures
 - Rue du Puisard
 - Rue des Petites Murailles
 - Rue Félicie
- ▶ 675 places enquêtées
- ▶ Le Village
- ▶ Forte motorisation (0,85 environ)
- ▶ Polarité du centre ancien et présence de commerces et équipements (centre de santé etc...)
- ▶ Habitat mixte et pavillonnaire
- ▶ Tramway T1
- ▶ Nombreuses zones bleues

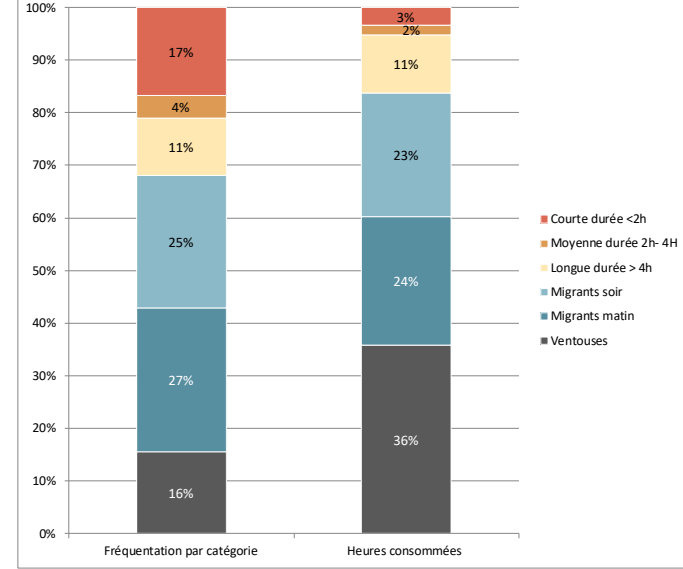


Analyse du secteur du Village

Secteur 4

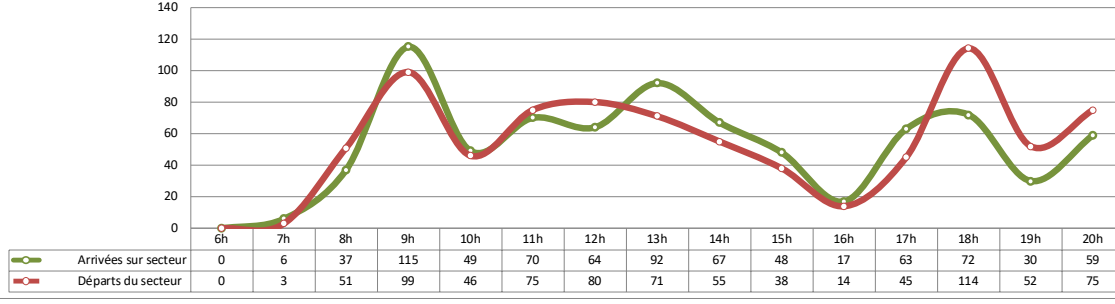


Répartition de la fréquentation et des heures consommées par catégorie

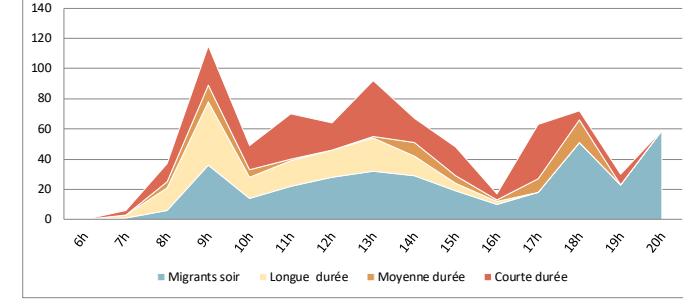


Durée moyenne de stationnement : **6 Heures 30 Minutes**
 Taux de rotation : **2,04 Véhicules par place par jour**

Synthèses des mouvements



Arrivées par catégorie



40 **Taux de rotation (hors illicites) = 1,9**

Secteur Village

Synthèse

- ▶ Ce secteur est globalement très occupé avec une forte présence de véhicules stationnés pour des durées supérieures à 4h.
- ▶ On observe des taux de rotation plutôt moyens qui ne reflètent que peu le caractère dynamique et commercial du Village mis à part sur la place Grandel et la rue de la Paix.
- ▶ Cependant la place Grandel est marquée par de nombreux véhicules illicites, notamment sur les pavés, le trottoir ou encore les passages piétons.
- ▶ On note de nombreux véhicules ventouses (214 véhicules), le plus souvent dans les rues à dominante résidentielles, adjacentes au centre-ville

	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Véhicules Illicites	31	32	27	26	29	29	25	28	28	29	32	37	33	31	30
	5%	5%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	4%	5%	5%	5%	5%	4%
	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Arrivées sur secteur	0	6	37	115	49	70	64	92	67	48	17	63	72	30	59
Départs du secteur	0	3	51	99	46	75	80	71	55	38	14	45	114	52	75
Tx occupation	88%	88%	86%	88%	89%	88%	86%	89%	91%	92%	92%	95%	89%	86%	83%

Secteur République

- ▶ Périimètre secteur enquêté:
 - Avenue Chausson
 - Rue Brenu
 - Rue Henri Barbusse
 - Avenue Chandon
 - Allée Missak Manouchian
 - Rue du 19 mars 1962
 - Rue Clara Zetkin
 - Avenue Gabriel Péri

- ▶ 509 places enquêtées

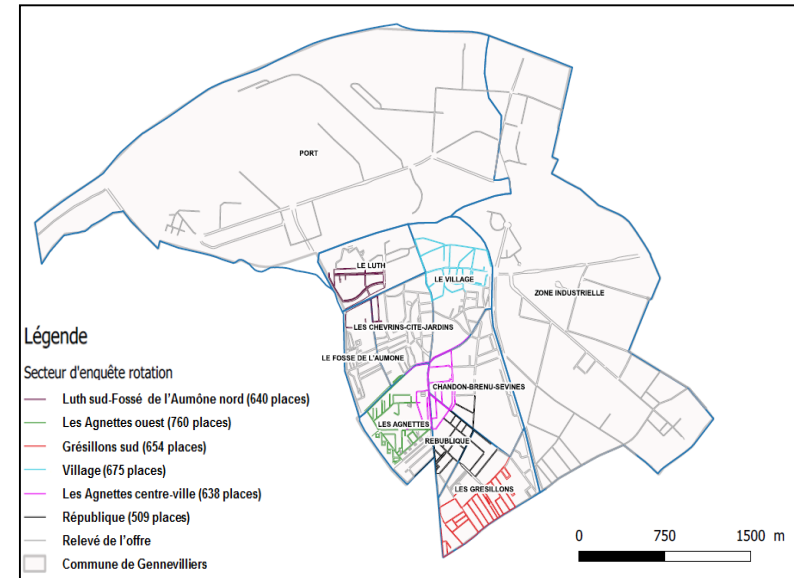
- ▶ Secteur République

- ▶ Motorisation moyenne (environ 0,65)

- ▶ Eco-quartier Chandon-République

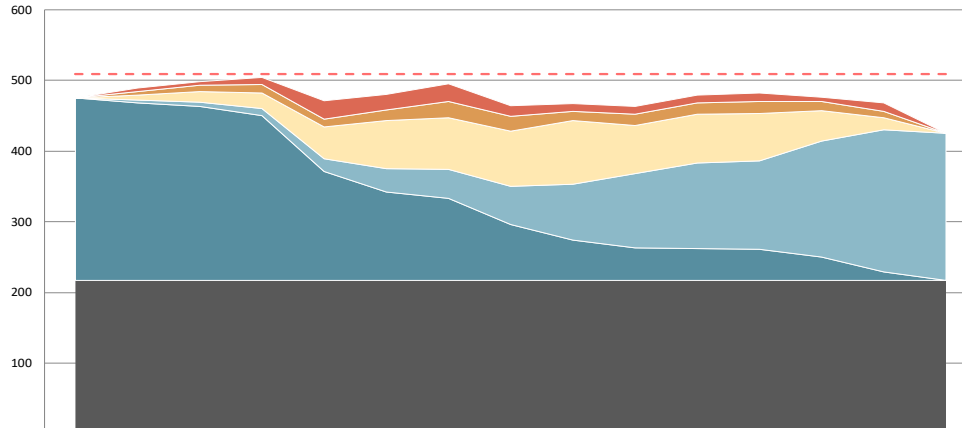
- ▶ Equipements (école maternelle, stade)

- ▶ Métro ligne 13 « Gabriel Péri » proche



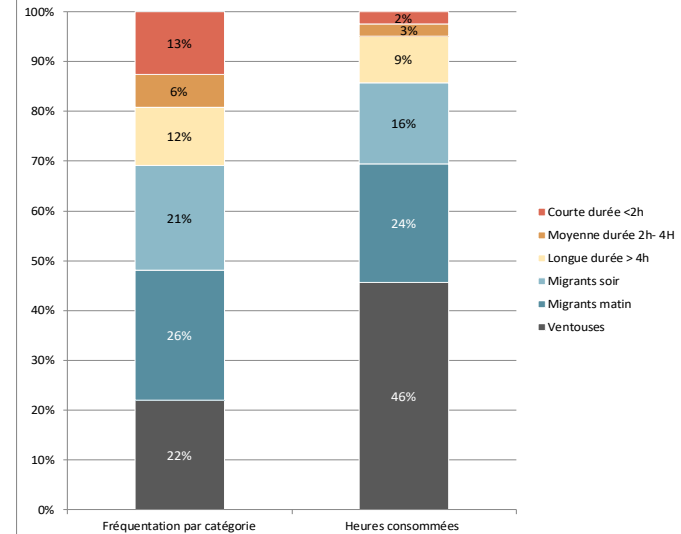
Analyse du secteur République

Tout tronçons



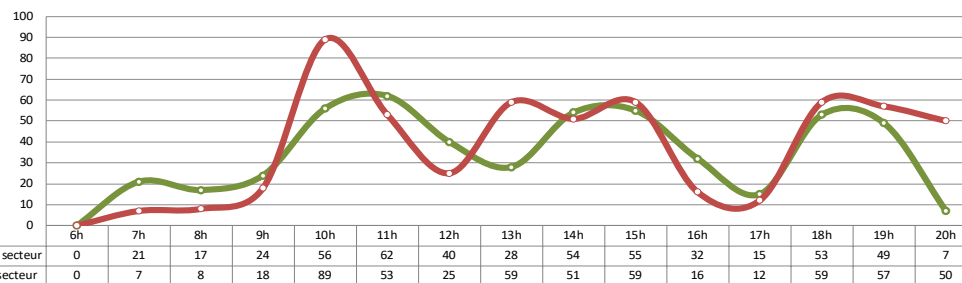
	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Courte durée <2h	0	5	5	10	26	22	25	15	11	11	11	12	6	12	0
Moyenne durée 2h-4h	0	5	9	12	11	15	23	21	13	16	16	17	13	9	0
Longue durée > 4h	0	7	15	22	45	68	73	78	90	68	69	67	43	17	0
Migrants soir	0	4	6	10	18	33	41	54	79	105	121	125	164	201	208
Migrants matin	258	251	246	233	154	125	116	79	57	46	45	44	33	12	0
Ventouses	217	217	217	217	217	217	217	217	217	217	217	217	217	217	217
Total	475	489	498	504	471	480	495	464	467	463	479	482	476	468	425
- - Nombre de places licites	509	509	509	509	509	509	509	509	509	509	509	509	509	509	509

Répartition de la fréquentation et des heures consommées par catégorie

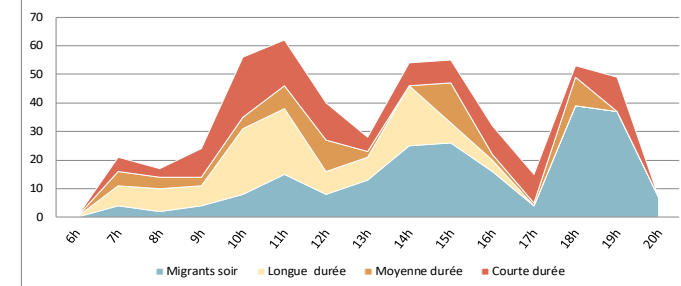


Durée moyenne de stationnement : **7 Heures 13 Minutes**
Taux de rotation : **1,94 Véhicules par place par jour**

Synthèses des mouvements



Arrivées par catégorie



Secteur République

Synthèse

- ▶ On note une voirie très occupée voire saturée pour certains tronçons, dès 6h du matin.
- ▶ De nombreux véhicules ventouses (près de 45% des véhicules stationnés) et jusqu'à 11% d'illicites à 9h.
- ▶ Des taux de rotation très faibles qui marquent également les difficultés de stationnement dans ce secteur.

	6h	7h	8h	9h	10h	11h	12h	13h	14h	15h	16h	17h	18h	19h	20h
Véhicules Illicites	50	54	56	58	39	45	45	26	27	28	37	37	37	40	30
	10%	11%	11%	11%	8%	9%	9%	5%	5%	6%	7%	7%	7%	8%	6%
Arrivées sur secteur	0	21	17	24	56	62	40	28	54	55	32	15	53	49	7
Départs du secteur	0	7	8	18	89	53	25	59	51	59	16	12	59	57	50
Tx occupation	93%	96%	98%	99%	93%	94%	97%	91%	92%	91%	94%	95%	94%	92%	83%



CONNECTONS NOS TALENTS



4. Orientations d'organisation du stationnement

Scénarios possibles pour l'offre publique

Zone bleue

Un service de stationnement réglementé, gratuit et limité dans la durée (1h30, 2h ou 4h).



Atouts

- ✓ Favoriser la rotation des véhicules
- ✓ Un faible coût de mise en place
- ✓ Gratuité pour l'utilisateur

Inconvénients

- ✓ Peu adapté au stationnement résidentiel
- ✓ Nécessité d'une surveillance régulière
- ✓ Coût de la surveillance (1 agent / 300 places)

Mise en place

- ✓ Quel périmètre ?
- ✓ Quelle durée autorisée ?
- ✓ Quels horaires de fonctionnement ?
- ✓ Quelles fréquences de contrôle ?

Stationnement payant

Un service de stationnement réglementé, payant avec un tarif horaire fixe ou progressif.



Atouts

- ✓ Favoriser la rotation des véhicules
- ✓ Ressources financières (à évaluer)
- ✓ Régime spécifique résident

Inconvénients

- ✓ Coût de mise en place
- ✓ Nécessité d'une surveillance régulière
- ✓ Acceptabilité sociale
- ✓ Coût de la surveillance

Mise en place

- ✓ Quel périmètre ?
- ✓ Quels horaires de fonctionnement ?
- ✓ Fixation du barème tarifaire
- ✓ Définition des modalités de contrôle

Offre complémentaire

Un service de stationnement réglementé, gratuit ou payant et à accès privé/ réservé.



Atouts

- ✓ Réduire la congestion du stationnement sur voirie
- ✓ Libérer l'espace public

Inconvénients

- ✓ Coût économique
- ✓ Favorisation de la motorisation
- ✓ Consommation du foncier

Mise en place

- ✓ Quel modèle économique ?
- ✓ Quel modèle de gestion ?
- ✓ Quelle localisation ? Quel dimensionnement ? Quels horaires de fonctionnement ?

Pistes d'action : la zone bleue



Possibilité d'un régime spécifique pour les résidents...?

- ▶ **Le maire peut décider que les riverains ne soient pas concernés par cette restriction de durée et ainsi leur permettre de stationner gratuitement, sans contrainte de temps particulière.**
- ▶ Cette dérogation est mise en place par le maire de manière discrétionnaire et à défaut, le stationnement en zone bleue reste limité dans le temps pour tous, riverains ou non.
- ▶ Une vignette « Stationnement Résident » pourra être proposée par la ville aux habitants des zones bleues concernées. Elle est à coller au pare-brise du véhicule.
- ▶ **Article L2333-87 du Code général des collectivités territoriales**

Pistes d'action : le stationnement payant



Possibilité d'un régime spécifique pour les résidents...?

- ▶ Selon l'article L. 2333-87 du code général des collectivités territoriales, en zone de stationnement payant, le barème tarifaire peut prévoir « **une tarification spécifique pour certaines catégories d'usagers, dont les résidents** ». La mise en place d'un tarif spécifique préférentiel est donc expressément prévue pour la zone de stationnement payant. Il doit être fixé par la délibération du conseil municipal.
- ▶ Seules les personnes physiques domiciliées dans une zone payante et en mesure de prouver leur qualité de résidents peuvent prétendre à bénéficier du tarif résident. Cette qualité ne sera valable que dans la zone où se situe le domicile du résident en cas de mise en place d'un zonage.
- ▶ Il peut être délivré un seul ou plusieurs titres de résident par foyer et il est attaché à un véhicule. En règle générale, la durée de validité du titre est de 1 an.
- ▶ Sur le plan juridique, il est impossible de prévoir une tarification gratuite pour les résidents.

Calendrier de travail suite à l'étude stationnement

Quartier	Date	Heure	Lieu
République	Jeudi 7 novembre 2018	20h30	Salle polyvalente Aubrac
Chandon, Brenu, Sévines	Mardi 13 novembre 2018	20h30	Maison de l'enfance A. France
Le Luth	Mercredi 14 novembre 2018	19h	Espace Aimé Césaire
Agnettes	Samedi 17 novembre 2018	10h30	Club AGIR, 19 rue du 8 Mai 1945
Grésillons	Mardi 20 novembre 2018	20h30	Espace des Grésillons
Fossé, Chevrins	Jeudi 22 novembre 2018	20h30	Maison de l'enfance Y. Gagarine
Village	Vendredi 23 novembre 2018	19h	Ecole Caillebotte

Merci pour votre attention